



## DOCUMENT DE PROJET

### Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

<b>Titre du Projet :</b> Appui à la cohésion sociale et la résilience des communautés affectées par la Force de Résistance Patriotique d'Ituri (FRPI)	<b>Organisation lead :</b> Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
<b>Personne de Contact :</b> Nom : Fabien SAMBUSSY Adresse : 372 Avenue Colonel Mondjiba – Kinshasa Ngaliema, Bâtiment 58 Concession Utex/Immotex Téléphone : E-mail: <a href="mailto:fsambussy@iom.int">fsambussy@iom.int</a>	<b>Membres du consortium :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Trocaire</li><li>- Caritas</li></ul>
	<b>Agent de Gestion (s'applique uniquement aux ONGI) :</b>
	<b>Localité (s) (Province) :</b> Sud Irumu, province de l'Ituri
<b>Durée totale du projet (mois): 18 mois</b> Date de démarrage : 15 septembre 2021 Date de clôture : 14 mars 2023	<b>Cout total du Projet : 3.200.000 US\$</b> Fonds de Cohérence pour la Stabilisation : 3.200.000 US\$ Contributions propres : Autres Contributions :



## PAGE DE SIGNATURE<sup>1</sup>

<p><b>Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</b></p> <p><i>Nom du/de la Représentant (e) :</i></p> <p><i>Fabien SAUSSY</i></p> <p><i>Signature :</i></p>  <p><i>Nom de l'Organisation : Organisation Internationale pour les migrations (OIM)</i></p> <p><i>Date &amp; Cachet</i></p>	<p><b>Agent de Gestion (si applicable)</b></p> <p><i>Nom du/de la Représentant (e) :</i></p> <p><i>Signature :</i></p> <p><i>Nom de l'Organisation : Programme de Développement des Nations Unies (PNUD)</i></p> <p><i>Date &amp; Cachet</i></p>
<p><b>Co-Président du Conseil d'Administration Provincial (Gouvernement)</b></p> <p><i>Nom :</i></p> <p><i>Fonction : Gouverneur de la province d'Ituri</i></p> <p><i>Signature :</i></p> <p><i>Nom de l'Organisation :</i></p> <p><i>Date &amp; Cachet</i></p>	<p><b>Co-Président du Conseil d'Administration Provincial (Nations Unies)</b></p> <p><i>Nom :</i></p> <p><i>Fonction :</i></p> <p><i>Signature :</i></p> <p><i>Nom de l'Organisation : MONUSCO</i></p> <p><i>Date &amp; Cachet</i></p>

<sup>1</sup> A compléter après la sélection par le CAP.



## **TABLE DE MATIERE**

### **I. Résumé du projet**

### **II. Analyse de contexte, du/des conflits et justification**

- a) Analyse du contexte et des dynamiques de conflit
- b) Justification de l'intervention proposée

### **III. Stratégie d'intervention et de mise en œuvre**

- a) Stratégie d'intervention et opérationnalisation
- b) Stratégie d'engagement politique et de mobilisation
- c) Ancrage/appropriation institutionnelle, durabilité/stratégie de sortie et renforcement de capacités

### **IV. Capacité des organisations de mise en œuvre internationales et locales**

- a) Présentation des organisations de mise en œuvre internationales et locales
- b) Présentation des expériences pertinentes

### **V. Gestion et Coordination**

- a) Gestion et coordination du projet
- b) Gestion des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation
- c) Suivi et évaluation
- d) Communication et visibilité de l'I4S/STAREC
- e) Budget

### **VI. Annexes**

Annexe 1 : Matrice des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation

Annexe 2 : Cadre logique (*voir fichier Excel*)

Annexe 3 : Cadre logique ISSSS

Annexe 4 : Budget (*voir fichier Excel*)

Annexe 5 : Lettre explicative des couts du personnel



## I. Résumé du projet

### RÉSUMÉ DE PROJET Fonds de Cohérence pour la Stabilisation

<b>Numéro du projet<sup>2</sup> :</b>		
<b>Intitulé du projet :</b>	Appui à la cohésion sociale et la résilience des communautés affectées par la Force de Résistance Patriotique d'Ituri (FRPI)	
<b>Organisation lead :</b>	Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)	
<b>Membres du consortium :</b>	- Trocaire - Caritas	
<b>Des organisations bénéficiaires<sup>3</sup> :</b>	CARS APEC	
<b>Zone prioritaire et groupements ciblés</b>	Province d'Ituri, Territoire d'Irumu, Chefferies de Walendu Bindu, de Bahema Sud et de Bahema Boga	
<b>Cout total du Projet :</b> Fonds de Cohérence pour la Stabilisation : Contributions propres : Autres Contributions :	<b>3.200.000 US\$</b>	
<b>Durée du projet :</b>	<b>Date de démarrage prévue :</b> 1 septembre 2021	<b>Date d'achèvement prévue :</b> 28 février 2023
<b>Focus Thématique (en lien avec les piliers I4S + objectives spécifiques de l'AAP)</b>	Pilier 4 de l'ISSSS : Retour, Réinsertion et Relance Socio-Économique	
<b>Note sur le Genre (Gender Marker) et justification :</b>	<p><u>Note</u> : 2</p> <p><u>Justification</u> : Dans le cadre de ce programme, les interventions au sein des deux résultats répondront directement aux problèmes d'inégalité des sexes et aux besoins spécifiques des femmes, des jeunes filles et des jeunes hommes. Une analyse contextuelle spécifique sur le genre a été réalisée dans la phase d'APP pour identifier les causes et la dynamique des conflits et a guidé les types d'interventions qui vont être menées. Le projet va également promouvoir la participation active de tous les représentants de la société (au moins 40% de femmes et de jeunes) dans les cadres de dialogue et dans le processus de recherche participative au sein de l'OS 1. De plus, afin de renforcer l'autonomisation des femmes dans les zones cibles, le projet a ajouté un produit spécifiquement lié au renforcement des capacités des femmes locales à agir en tant qu'agents de la paix.</p> <p>Des formations sur le genre seront organisées pour les bénéficiaires ainsi que les différentes parties prenantes du projet (ONG locales, structures de dialogue, autorités locales/coutumières, membres du Consortium etc.) selon les besoins identifiés. Ces activités seront coordonnées avec les structures existantes telles que le groupe de travail de genre pour la stabilisation et le groupe de travail de suivi et d'évaluation.</p>	

<sup>2</sup> A compléter par l'Agent Administrative/MPTF-O

<sup>3</sup> Ce sont des organisations « bénéficiaires » auxquelles est sous-traitée une partie de la mise en œuvre des activités.



	<p>Enfin, un pourcentage spécifique du budget sera alloué spécifiquement pour répondre aux besoins spécifiques des femmes, des jeunes filles et des jeunes hommes selon les lignes directrices Genre de l'ISSSS. Sur la base de l'inclusion d'au moins 30% de femmes bénéficiaires et d'autres mécanismes inclusifs de genre prévus dans le cadre du projet, au moins 22% du budget opérationnel sera consacré à l'inclusion de genre.</p>
<b>Objectifs spécifiques et leurs résultats</b>	<p><u>Objectif global</u> : La cohésion sociale inter-intracommunautaire est renforcée et le risque que des jeunes défavorisés rejoignent des groupes armés est réduit</p> <p><u>Les résultats clés</u> :</p> <p>RES 1 : La cohésion sociale est améliorée grâce aux initiatives intercommunautaires de renforcement des liens sociaux.</p> <p>RES 2 : Le risque que les jeunes à risque intègrent les groupes armés est réduit grâce au renforcement de la résilience et leur (ré)intégration socio-économique durable</p>
<b>Bénéficiaires (désagrégée par sexe et âge) :</b>	<p>1 300 bénéficiaires directs des activités de relance économique</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Au moins 40% des jeunes vulnérables</li><li>- Au moins 40% des femmes vulnérables</li><li>- 20% des hommes vulnérables</li></ul> <p># bénéficiaires indirects des activités des activités de relance économique ( Dépendants / ménages des bénéficiaires directs)</p> <p>80 championnes du genre bénéficieront d'un accompagnement direct</p> <p># bénéficiaires indirects des activités sensibilisation et mobilisation sur le genre (à déterminer au cours du premier trimestre du projet en fonction de la sélection des zones cibles)</p>



## II. Analyse du contexte, du/des conflits et justification

### a) Analyse des dynamiques de conflit et enjeux de stabilisation (maximum 3 pages).



Légende : carte du territoire d'Irumu, source : [www.caid.cd](http://www.caid.cd)

La chefferie de Walendu Bindi et Bahema Sud se situent dans le territoire d'Irumu dans la Province de l'Ituri en République démocratique du Congo. Au sud, une vaste partie du territoire se prolonge sur le bord du lac Albert reliant la collectivité Bahema sud à l'Uganda. Au Nord par le Territoire de Djugu et à l'Ouest par le Territoire de Mambasa. Il est créé par l'ordonnance n0123/2 de l'Administration Générale du 03/09/1914 de l'époque coloniale<sup>4</sup>.

Il est subdivisé en 12 chefferies, 55 groupements et 715 villages. Bien que l'intervention concerne la zone Sud de Irumu, un accent sera spécifiquement mis sur la chefferie de Walendu Bindi, Bahema et Bahema Boga Sud qui sont identifiées comme zone prioritaire de l'ISSSS dans le cadre cette intervention.

#### ➤ La dynamique sécuritaire

Le territoire d'Irumu est affecté par une insécurité importante, alimentée par divers facteurs sous-jacents de conflit et de défis structurels avec la persistance des Forces de Résistance Patriotiques de l'Ituri (FRPI), une milice dont la grande majorité est issue de la communauté Lendu Bindi<sup>5</sup>. Ce conflit tire ses origines des inégalités structurelles et de la compétition pour le contrôle et la gestion administrative de certaines localités ; la perception des taxes sur les activités commerciales, l'agriculture, l'élevage ou la

<sup>4</sup> <https://www.caid.cd>

<sup>5</sup> Population de langue nilo-saharienne vivant principalement dans la partie Orientale de la RDC, à l'ouest et au nord-ouest du lac Albert



pêche ; la gestion des terres et territoires et en particulier des espaces dédiés à l'élevage (pâturages) ou à l'agriculture ; l'accès au lac Albert pour Walendu Bindi (et les taxes qui découlent des activités de pêche).

Le groupe des FRPI a été créé en novembre 2002 par le groupe ethnique des Lendu Bindi pour s'allier au Front des Nationalistes et Intégrationnistes Lendu (FNI). Les Walendu Bindi (ou Indru) sont dirigés par des chefs coutumiers qui s'opposaient à l'Union des Patriotes Congolais (UPC). Cette union est devenue un parti politique en septembre 2000, pour ensuite se transformer en mouvement politico-militaire, forçant finalement le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD-K/ML) à quitter Bunia en août 2002. Si cette métamorphose est inextricablement liée aux luttes pour le leadership de la vie politique iturienne, les origines de l'UPC se trouvent également dans les groupes d'autodéfense Hema qui furent constitués, village après village, au début du conflit. Créée dans un contexte d'occupation ougandaise, l'UPC avait progressivement militarisé la politique et tentait à contrôler la vie politique locale et militaire du district de l'Ituri.

Alors qu'ils comptaient environ 9 000 combattants en 2003, les FRPI se sont associées à l'armée de résistance ougandaise UPDF (*Uganda People's Defence Force*) pour mener une offensive réussie contre l'UPC et récupèrent la ville de Bunia conjointement avec le FNI en mai 2003.

Cependant, les actions des FRPI se sont illustrées par une extrême violence à l'encontre des communautés dans toutes les 7 chefferies du Sud Irumu avec des cas de viols, de vols (de bétails particulièrement), de pillages, de tueries etc. Ces actions ont entraîné des déplacements massifs de populations et accentué la vulnérabilité des populations avec des besoins humanitaires importants.

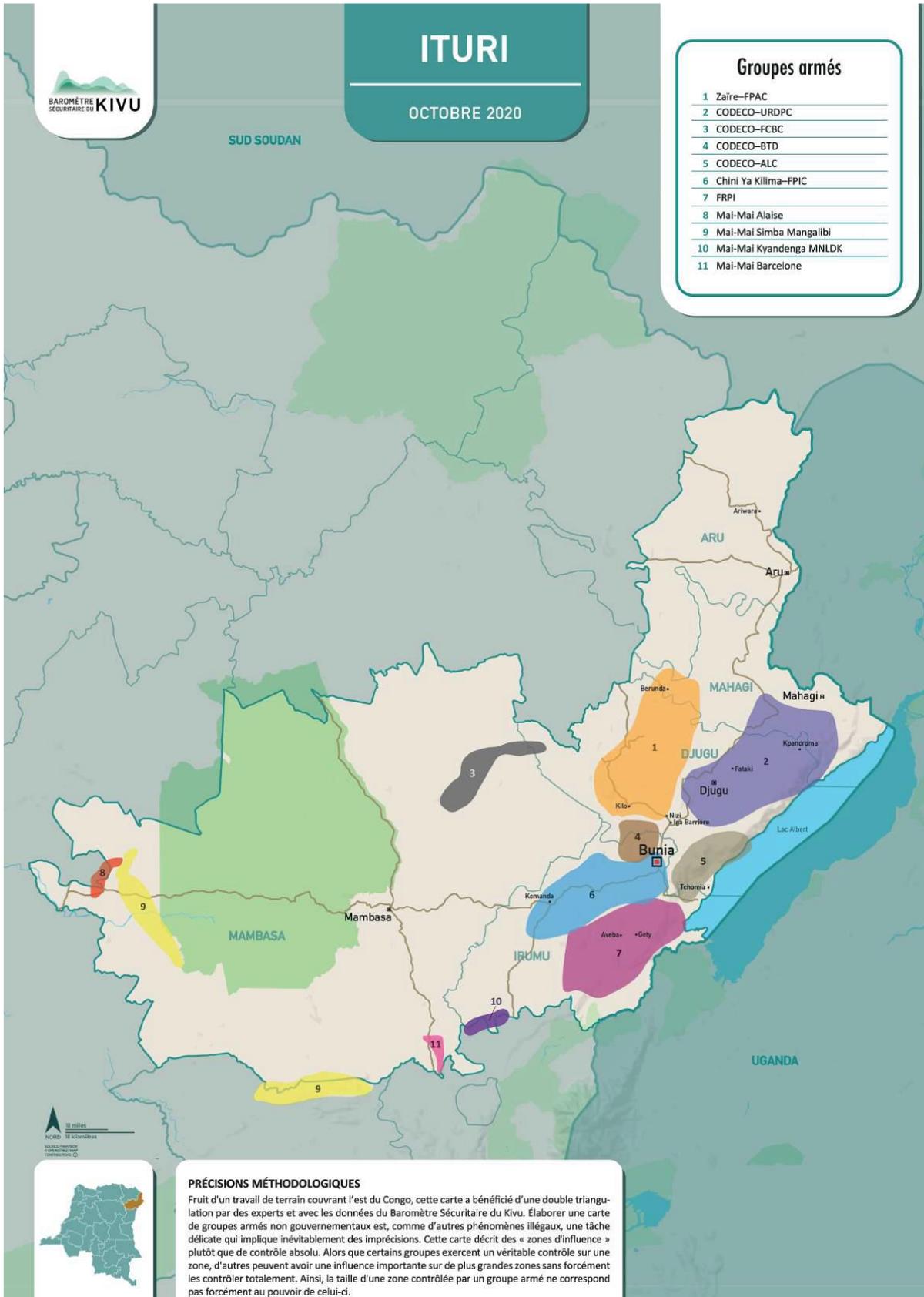
A la suite de l'exécution de la phase 3 du DDR, des leaders du mouvement ont été réintégrés dans les FARDC et transférés à Kinshasa pour poursuivre leur intégration dans l'armée nationale avec certains officiers de leurs groupes.

Avec la fin de la troisième phase DDR, la problématique des milices résiduelles n'était pas encore réglée de manière définitive. Il restait une bonne partie du FRPI dont la base se trouve dans la zone de Walendu Bindi ainsi que des éléments de l'ancien du Front des nationalistes et intégrationnistes (FNI).

A cause de l'insécurité persistante, la Chefferie des WALENDU BINDI qui compte 205 villages avait vu, au moins 71 de ses villages se vider de ses populations avec un afflux de déplacés vers d'autres localités plus sécurisées. Plus de 80 000 personnes ont fui les combats qui ont opposé les FARDC au groupe armé des FRPI en août 2013. Ce mouvement avait entraîné une augmentation exponentielle des Personnes Déplacées Internes (PDI), passant de 30 000 à plus de 187 000 à la même période.

Afin de stabiliser Walendu Bindi, un traité de paix a été signé entre le gouvernement de la RDC et la FRPI en date du 28 février 2020. Cet accord a eu une incidence positive sur la situation sécuritaire avec une diminution des exactions observée depuis le lancement de la phase de pré-cantonement des membres de la FRPI au site Azita. Toutefois, de nouvelles violations des droits de l'homme ont été à nouveau rapportées par la MONUSCO après l'échec de la phase de désarmement et de démobilisation (DDR) lancée le 30 octobre 2020 ayant uniquement enregistré 31 ex combattants de la FRPI démobilisés sur une liste initiale de plus de 1000 membres. De nos jours, le site d'Azita a complètement été vidé et les membres de la FRPI sont maintenant éparpillés dans la zone.

En plus de la présence des FRPI, il existe également d'autres groupes armés actifs dans la province d'Ituri et qui commettent de graves exactions contre la population locale. Il s'agit notamment des Forces patriotiques intégrationnistes du Congo (FPIC) et la Force de défense contre la balkanisation du Congo (FDBC) vers Irumu et Djugu, la CODECO, les ADF dans le sud de Bunia ainsi que les Mai-Mai dans le territoire de Djugu. La présence de ces multiples groupes armés continue de menacer la stabilité de la région et peut constituer un frein aux efforts de paix déjà entrepris dans le cadre de démobilisation tout en favorisant, à nouveau, le recrutement des jeunes dans ces groupes armés.



Source : La cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo, Baromètre Sécuritaire Kivu, Février 2021



➤ Les conflits autour de l'accès à la terre, du pouvoir et de l'identité

La seconde problématique, identifiée dans la zone prioritaire, est celle du conflit opposant les deux communautés Lendu Bindi et Hema autour des limites entre leur collectivité respective, Walendu Bindi et Bahema Sud. En effet, depuis mai 1999, Hema et Lendu, peuples voisins des territoires de Djugu et d'Irumu, sont en guerre tribale aux allures génocidaires. Une guerre qui a fini par embraser tout l'Ituri n'épargnant plus aucune ethnie de ce district. Ce conflit de terres et identitaire, doublé de la dimension socio-économique a fini par se transformer en guerre tribale avec l'appui de l'allié ougandais (UPDF) avant de s'internationaliser.

Selon une étude de l'organisation Norwegian Refugee Council (NRC) « *Sécuriser l'accès à la terre et à la propriété en Ituri : un lancinant casse-tête* », les leaders communautaires rapportent que les Lendu avaient cédé des parcelles de terres aux Hema afin que ces derniers puissent faire paître leurs bétails. Cela s'est fait selon deux modalités : le louage/métayage et le transfert des anciennes concessions belges. Le métayage ou le louage avait une contrepartie en nature, sous forme de redevance que les Hema devaient reverser aux Lendu, premiers occupants des terres. Le transfert de certaines concessions des colonisateurs Belges aux communautés Hema a été particulièrement sensible avec la Zaïrianisation et la loi de 1973 qui déclare l'entière propriété du sol comme propriété de l'Etat. Certaines familles Hema se sont retrouvées propriétaires de terres agricoles avec des ouvriers Lendu et/ou sur des terres coutumières Lendu. Cette situation a généré des frustrations dans la communauté Lendu qui estimait être dépossédée de ses terres au profit des Hema. En outre, la communauté Lendu reproche à la communauté Hema de ne pas payer les redevances coutumières liées à l'usage des terres qui leur ont été cédées. Les Hema se référant à la loi congolaise, estimaient qu'ils ont acquis ces terres, propriété de l'Etat, en bon droit.

Toujours selon la même source, les terres de la province de l'Ituri sont riches en ressources minières, fertiles et propices à l'agriculture. La dynamique de peuplement et d'occupation des territoires relève que les Hema ont rapidement acquis un pouvoir politique et économique sur les Lendu, qui sont restés principalement agriculteurs. La croissance démographique, les visées expansionnistes, les intérêts économiques de chacune des communautés ont accru les besoins en terre et intensifié les compétitions. Les uns souhaitent reprendre les enclaves afin de disposer de plus d'espaces pour l'agriculture, alors que les autres sollicitent l'extension des enclaves pour la pratique de l'élevage. En outre, les carrés miniers découverts dans les enclaves ont exacerbé la conflictualité entre ces communautés. Les sentiments d'injustice autour de l'attribution des terres ont aggravé les clivages. De plus en plus de conflits étaient réglés par l'usage de la force, multipliant les épisodes de violence dans un contexte où les différends, particulièrement liés à la terre, dérivent rapidement vers des affrontements communautaires. Ainsi, il s'avère nécessaire de mettre en place des programmes de stabilisation prenant en compte les problématiques d'accès à la terre pour atténuer tout risque de conflit dans le futur.

➤ L'exploitation des ressources dans le Sud Irumu

S'agissant des ressources minières, l'exploitation artisanale de l'or est pratiquée dans certaines chefferies, principalement dans WALENDU BINDI, WALESE VONKUTU et ANDISOMA. Les sites miniers desdites entités subissent très souvent des incursions des éléments des FRPI qui ravissent les productions des creuseurs artisanaux. Du côté des WALESE VONKUTU, la présence d'exploitants avec des dragues sur les rivières contribue à entretenir les tensions autour de l'exploitation des ressources naturelles. L'on note certes la présence d'une Coopérative minière mais qui, malheureusement, connaît un faible niveau d'organisation. L'or produit dans cette zone est généralement vendu à BUNIA, BENI et BUTEMBO dans le circuit de la fraude.

L'IPIS rapportait qu'en 2013, sur le territoire d'Irumu, dans le district de l'Ituri, en Province orientale, les mines d'or ont joué « un rôle important dans le financement de conflits », principalement à cause des Forces de Résistance Patriotique en Ituri (FRPI). Cette milice a tiré des revenus de mines d'or aux alentours de Bavi, territoire d'Irumu.



Les FRPI se sont considérablement affaiblies dans l'Irumu ; de nombreux combattants ont rendu les armes ou fui dans des zones reculées pour échapper aux représailles des FARDC.



Image : Capture d'écran montrant les mines contrôlées par les FRPI près d'Irumu (Source : IPIS Conflict Map, 2013)<sup>6</sup>,

Par ailleurs, il existe également un conflit latent entre les Hema Sud et les WALENDU BINDI autour de la zone de frayère sur le lac Albert dont les ressources halieutiques sont de plus en plus en danger avec la pêche non ordonnée qui y est pratiquée.

➤ Défis, risques et opportunités pour la réintégration des FRPI

Plusieurs pourparlers et négociations ont été entamés entre les parties prenantes pour mettre fin à cette rébellion, mais se sont soldées par des échecs. Entre 2003 et 2006, environ 15 000 éléments des FRPI s'étaient démobilisés à la suite des accords de paix et du processus DDR sur le plan national. Mais, en 2007, avec l'arrestation d'un responsable des FRPI, déféré devant la Cour Pénale Internationale de La Haye, jugé et déclaré coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis le 24 février 2003, lors de l'attaque lancée contre le village de Bogoro, situé dans le district de l'Ituri en RDC, des éléments de FRPI quittent les accords de Paix et reprennent le maquis dans la région de Tcheyi (Bunyagwa) et sur les montagnes de « Monde Arabe » dans le Sud – Irumu à la limite entre les chefferies Walendu – Bindi et Bahema Sud, sans clairement afficher la justification de leurs luttes. Plusieurs éléments démobilisés étaient de nouveau revenus dans le groupe armé.

En 2010, un autre responsable des FRPI, est aussi arrêté, jugé à Bunia il sera condamné à la prison à perpétuité pour crimes de guerre. Dans la même année, un autre démobilisé des FRPI déserte des FARDC à Kinshasa pour rejoindre son groupe FRPI en brousse avant de se rendre à nouveau aux autorités congolaises en novembre 2014.

<sup>6</sup> Étude de l'état initial n°3 : Production, commerce et exportation de l'or en Province Orientale, République Démocratique du Congo- OCDE, 9ème Forum sur les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables, 2015



Le changement de gouvernement de la RDC avec l'élection à la présidence de Felix Tshisekedi a un impact majeur dans la gestion des conflits dans l'Est de la RDC. Lors de sa visite en juillet 2019, il s'était engagé à mettre fin à la guerre avec la milice de la FRPI. Cette volonté politique a donc abouti à la signature d'un traité de paix entre le gouvernement de la RDC et la RFPI le 28 février 2020. Les autorités locales à travers le Gouverneur de la province de l'Ituri ont ainsi la phase de pré cantonnement dans le site de Azita à la mi-août 2019 qui a accueilli environ 3000 personnes dont 1138 membres de la FRPI et leurs dépendants entièrement pris en charge (nourriture, savon, prime mensuelle, etc.). Le pré-cantonnement a largement contribué à la réduction des violations des droits humains (meurtres extrajudiciaires, viols, etc.) et à la reprise économique enregistrée sur le territoire avec plus d'activités agricoles et marchandes.

Toutefois, ces efforts ont abouti à une impasse dans le cadre du lancement de la phase de désarmement et de démobilisation qui devait normalement suivre la phase de pré cantonnement. Ceci était lié notamment au respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de paix et qui concernent essentiellement :

- L'adoption de la Loi sur l'Amnistie pour des faits insurrectionnels
- L'octroi partiel de grade aux 9 cadres de la FRPI et leur intégration dans la FARDC,
- La libération de Cobra Matata, chef du groupe armé FRPI

A la date du 30 septembre 2020 retenue pour le lancement de la phase de désarmement et de démobilisation, un incident s'est produit entre les éléments de la FRPI et les FARDC à travers une altercation ayant entraînée plusieurs blessés, des pillages et la destruction du site de Kazana à Gety. Après plusieurs autres discussions entre les parties prenantes sous le lead de la STAREC Ituri, une nouvelle date du 30 octobre 2020 a été proposée. Seulement 31 ex combattants ont désarmés et démobilisés sur 1138 combattants de la FRPI.

L'échec de la phase de démobilisation et de désarmement (DD) a eu des conséquences drastiques sur la réintégration des membres de la FRPI et la stabilisation de la communauté de Walendu Bindi en générale.

De plus, les besoins non satisfaits des jeunes à risque pourraient perpétuer l'instabilité au niveau local. Pour la stabilisation et la reconstruction, des solutions devraient être trouvées pour répondre au taux de chômage élevé, à la criminalité et le ressentiment des communautés.

Depuis le 6 mai 2021, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a décrété l'Etat de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri pour mettre fin aux violences et massacres perpétrés sur les populations civiles par les groupes armés. L'Etat de siège devrait permettre aux Forces armées de la République Démocratique du Congo de traquer et neutraliser les groupes armés actifs dans la région y compris les ADF, CODECO et FRPI et d'arrêter toutes les personnes suspectées de les soutenir. Pour l'heure, même s'il est difficile d'évaluer son impact, la réussite de l'Etat de siège pourrait accélérer le processus de désarmement et de démobilisation des groupes armés et décourager les jeunes à risque à rejoindre les groupes armés

#### La dimension genre dans le conflit:

Les femmes seraient moins impliquées que les hommes dans les conflits mais payent souvent un lourd tribut. En effet, les femmes et filles sont souvent victimes de violences sexuelles ou d'esclavagisme sexuel, de pillages, d'extorsions des biens, enlèvements/kidnappings, de coups et blessures. Plusieurs femmes victimes de ces conflits doivent en plus prendre en charge les ménages en l'absence de leurs maris massacrés ou pris en otage.

Cependant, les initiatives du projet PAMOJA KWA AMANI ont permis de change de paradigmes. Les femmes sont plus autonomes sur le plan économique, accèdent à plus de responsabilités et aux instances de décision grâce aux piliers de dialogue et de relèvement communautaire.



Les femmes ont été encouragées à participer à toutes les activités du projet grâce, par exemple, à la sensibilisation sur le « leadership féminin » dans le Sud-Irumu, qui a contribué à l'éveil des consciences auprès des membres de la communauté sur le respect des droits de la femme, de même que le thème sur la participation de la femme au développement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD). Ces activités ont contribué à la mobilisation des femmes sur toutes les chefferies de Walendu-Bindi et Bahema-Sud.

Selon, une enquête de Trocaire, les femmes également contribuent beaucoup au développement local, et sensibilisent les jeunes à s'investir dans la construction de l'avenir de leur village après ces périodes de violences. Pour la plupart, elles se sont mises dans des regroupements leur permettant d'organiser des tontines pour se soutenir mutuellement. Mais elles sont confrontées au manque de ressources pour devenir de plus en plus autonomes et ne pas rester sous la dépendance totale de l'homme. De plus, les femmes jouent un rôle clé dans la pacification de cette zone. Elles sont disposées à faciliter le processus de réintégration des jeunes à risque et des membres de leurs familles. Elles sont prêtes à mener conjointement des activités avec les femmes des ex combattants notamment au niveau des Mutuelles de Solidarité pour les groupes d'épargnes et de crédits MUSO.

Par ailleurs, les femmes restent un pilier important pour la relance de l'économie locale. C'est elles qui pratiquent l'agriculture, la principale activité économique. Ainsi, la diminution de l'activisme des groupes armés dans la zone leur permettrait de produire plus et d'augmenter les revenus de leurs ménages respectifs grâce aux profits tirés de cette activité économique.

### **III. Stratégie d'intervention et de mise en œuvre**

#### **a) Stratégie d'intervention et opérationnalisation globale**

##### **I. Analyse du contexte et enjeux ciblés**

Comme présenté dans l'analyse du contexte, le territoire d'Irumu et plus particulièrement les zones prioritaires identifiées de Walendu Bindi, Bahema Sud et Bahema Boga se retrouvent dans une région à forte potentialité économique. Ainsi, une réduction de l'insécurité et un renforcement de la cohésion sociale permettrait, au-delà de l'agriculture, de relancer l'élevage en élevant et en vendant des animaux pour la consommation. Pour l'heure, les zones de pâturage sont dangereuses en raison des exactions commises par les groupes armés. Il est constaté que la majorité des populations locales vivent dans un état de pauvreté économique et de vulnérabilité aigüe causée par une insécurité quasi-permanente et des conflits de diverses natures.

Le programme du consortium « OIM-Trôcaire-CARITAS » vise à contribuer au renforcement de la coexistence pacifique et à la résilience des communautés grâce à des activités de relance économique et de renforcement de la cohésion sociale. Pour atteindre cet objectif, le présent programme contribuera aux résultats en prenant en compte les aspects suivants :

1. Pour stabiliser les communautés, il est important de soutenir la relance économique locale et la cohésion sociale des communautés à travers la réhabilitation des infrastructures, la restauration de services de base à haut intérêt communautaire et l'appui pour des initiatives économiques locales. Pour réaliser ce résultat, le consortium a jugé nécessaire d'appuyer la sélection et la reconstruction d'infrastructures communautaires détruites lors des conflits ou ayant un caractère bénéfique pour toute la communauté. Cette approche permettra également de fournir des emplois temporaires aux jeunes à risques vivant dans la communauté et de jeter une base pour les aider dans l'identification et les accompagner dans la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus, et porteuses d'emplois. Les communautés les plus touchées par les violences et les destructions perpétrées par le groupe armé FRPI seront sélectionnées. A travers la réhabilitation des infrastructures communautaires utilisant la modalité HIMO, cette composante fournira des réparations symboliques aux communautés affectées par l'activisme du groupe armé FRPI. La réalisation des activités HIMO avant la finalisation du processus de démobilisation est une



stratégie importante pour démontrer aux communautés affectées, plus particulièrement aux victimes et aux jeunes à risque qu'ils sont priorisés dans le cadre de ce projet. Ce message sera vulgarisé à travers des campagnes de communication mises en œuvre en collaboration avec des radios communautaires. Par ailleurs, le projet assurera une étroite coordination avec l'unité DDR de la MONUSCO, le projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (STEP), le Fonds social, DAI et le Programme Fonds pour la Paix et la Stabilisation (FCP) à Irumu afin d'éviter des doublons avec les initiatives existantes.

2. La deuxième dimension importante dans le cadre d'une intervention en faveur de la relance économique à travers de formations professionnelles et agricoles et un accompagnement des membres vulnérables des communautés bénéficiaires du projet. Cette relance économique ciblée apportera des alternatives aux jeunes afin d'éviter le risque de leur recrutement par les groupes armés. Pour atteindre cet objectif, le consortium mettra en œuvre des activités de formations professionnelles sur les filières choisies par les bénéficiaires telles que la transformation agricole, la menuiserie, coupe couture, pâtisserie, ainsi que des activités de soutien économique. De plus, une dimension, non négligeable, est la création d'opportunités et la mise en place de mécanismes permettant de renforcer la collaboration inter et intracommunautaire – autour d'intérêts communs. Pour sa prise en compte, le consortium renforcera la relance économique et la cohésion sociale grâce à la création de conditions favorables aux activités économiques et productives. Les bénéficiaires seront donc encouragés à se regrouper au sein de différents secteurs professionnels et agricoles avec des membres d'autres communautés ou milieux. Le consortium appuiera la mise en œuvre de systèmes de gestion et d'approvisionnement durables ainsi que la mutualisation de l'épargne, le financement de projets et la promotion de l'entraide à travers les Mutuelles de solidarité (MuSo) pour les membres de la communauté et surtout pour les jeunes à risque.

Le projet se nourrit des approches menées dans le cadre de la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation pour l'Est de la RDC (ISSSS), notamment de son pilier 4 relatif à Retour, Réinsertion et Relance Socio-Économique. Cette stratégie est conçue pour soutenir la mise en œuvre du Plan de stabilisation et de reconstruction (STAREC) de la RDC ; le Plan de Stabilisation intervient aussi bien au niveau institutionnel que communautaire qu'individuel en cherchant à reconstruire des liens forts de confiance entre les communautés. L'approche proposée vise à renforcer la cohésion sociale dans les provinces de l'Est de la RDC à travers une amélioration de l'accès aux services sociaux de base et de la relance de l'économie.

Finalement, le consortium travaillera dans le cadre de ce projet main dans la main avec le projet de *dialogue démocratique* « Appui au Désarmement et à la Démobilisation des éléments de la FRPI et la Stabilisation du Sud Irumu en Ituri », qui sera mise en œuvre en parallèle. Ses efforts pour poursuivre le dialogue politique et social avec la FRPI et les communautés affectées communautaire, mis en œuvre par l'ONG locale ACIAR, jetteront les bases afin de promouvoir la démobilisation des combattants et la réconciliation communautaire. De plus, la relance économique encouragée par ce projet peut servir d'incitation importante au processus de démobilisation en démontrant aux groupes armés qu'une vie économique civile est une véritable alternative au conflit. Il est donc essentiel que les messages et les activités des deux projets soient étroitement coordonnés. Cela sera assuré par des réunions de coordination mensuelles ainsi que par la coordination concernant les résultats des études de base et finales. Au niveau communautaire, l'OIM, en tant que lead, veillera à ce que les activités entre tous les partenaires soient alignées et coordonnées afin d'éviter toute divergence ou duplication entre les deux projets, surtout par rapport à la communication avec les communautés ciblées.

## **II. Leçons apprises des organisations soumissionnaires**



Le consortium avec ses principaux acteurs rempli les compétences, l'expérience et une bonne connaissance de la région devant permettre à bien réaliser ce projet :

### ***Consortium pour la Paix et la Stabilité à l'Est de la RDC (CISPE)***

Dans le programme de stabilisation « Consortium pour la Paix et la Stabilité à l'Est de la RDC (CISPE) » alignée à la stratégie ISSSS sur le pilier du Dialogue Démocratique et de la Restauration de l'Autorité de l'État, et qui est mise en œuvre au Nord-Kivu et en Ituri, l'OIM a développé une approche communautaire pour guider le Dialogue Démocratique dans les groupements au Nord-Kivu et de l'Ituri en étroite collaboration avec des organisations locales et la Cellule Provinciale d'appui à la Pacification (CPAP) et y implémente des projets à base communautaire. L'approche de dialogue démocratique en collaboration avec la CPAP et les structures locales au niveau des groupements au Nord-Kivu, Ituri et l'implémentation/suivi des projets communautaires sera utilisée comme guide pour orienter les interventions de l'OIM sous cet objectif. En termes de leçons apprises du programme CISPE, les points ci-après sont à retenir :

- Les structures communautaires établies en étroite collaboration avec les communautés et les autorités locales, renforcent leurs responsabilités et servent de catalyseurs pour la résolution des conflits.
- En 2017, environ 81% des conflits présentés aux structures communautaires soutenues par le CISPE ont été résolus localement.
- La participation effective des citoyens à la gestion de la sécurité locale a été améliorée compte tenu de l'approche inclusive et du sens croissant de responsabilité de l'administration. L'attention particulière accordée aux femmes et aux jeunes, a accru leur capacité d'influence en faisant entendre leur voix.
- L'appropriation totale des plans d'action en matière de sécurité par le gouvernement provincial montre la volonté de s'attaquer aux problèmes de sécurité en tenant compte du point de vue des citoyens et perpétue une approche dans laquelle le dialogue et la rétroaction sont perçus comme cruciaux.
- La performance globale des quatre acteurs étatiques impliqués dans les contrats *Result Based Financing* RBF (PNC, Administration locale, Justice et Paix) s'est largement améliorée dans les sept territoires (Nord Kivu et Ituri) où le programme CISPE était opérationnel. Les incitations du FBR ont été à l'origine d'une culture d'ouverture et de transparence vis-à-vis des citoyens et ont conduit à des ajustements structurels internes positifs des modes de travail.
- Le système des structures Locales de Paix non soutenu par le gouvernement en Ituri semble à bien des égards plus attrayant la Cellule de Paix et de Développement au Groupement' (CPDG) au Nord-Kivu, mais a moins d'impact. En Ituri, il est plus décentralisé et, en un sens, plus difficile à gérer et à surveiller.
- Les structures Locales de Paix en Ituri auront généralement besoin de fonds externes d'organisations de développement ou humanitaires.
- Les structures locales de Paix ont pu identifier un problème de sécurité spécifique sur des projets communautaires en Ituri et ont agi, initialement sans les fonds du CISPE. Cette approche a plus de potentiel pour le développement d'un sentiment d'appropriation, d'entretien et d'utilisation des structures et leur durabilité.
- Depuis l'arrivée du CISPE en Ituri et au Nord-Kivu, une collaboration plus étroite a été signalée entre les chefs locaux, les structures de paix locales et les tribunaux pour une médiation efficace des conflits.

***Amani Njia Ya Maendo (OIM membre du Consortium)***



L'expérience reçue dans le territoire de Mambasa avec le projet IRF AMANI NJIA YA MAENDO, l'OIM a développé son expérience dans le domaine de la stabilisation par son appui au renforcement de l'autorité de l'État, à la relance économique et le dialogue démocratique dont elle attend capitaliser les succès pour la réussite du projet sur le Sud d'Irumu.

En termes de leçons apprises, les points ci-après sont à retenir :

- Une approche participative pour la mise en place d'un système de gestion commune de frontière et la traçabilité des minerais à travers le pays ;
- L'approche visant à accompagner la mise en œuvre du programme dénommé Responsable Minerals Trade au gouvernement au niveau provincial, a été une expérience unique qui a permis de prioriser et planifier la mise en œuvre de la traçabilité des minerais dans les anciennes provinces de l'Est de la RDC.
- Mobilisation et implication des autorités locales pour des questions d'intérêt public, a été fortement une réussite surtout lorsqu'il s'agit d'une question qui touche l'intérêt commun impliquant à la fois les autorités et les communautés.
- Le renforcement de la cohésion social à travers le développement des activités génératrices des revenus collectifs regroupant différentes couches de la population socialement en discordances (femmes de militaires, de policiers en interaction avec celles de la communauté et surtout celles issues de peuple autochtones Pygmées)

#### ***Pamoja Kwa Amani (OIM et Caritas membres du consortium)***

Lancé en 2017, le projet PAMOJA KWA AMANI rentre dans le cadre du Plan de stabilisation et de reconstruction de la RDC (STAREC) et de la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation pour l'est de la RDC (ISSSS). A travers les différents objectifs spécifiques du projet, les changements suivants peuvent être notés et pris en compte dans le cadre de la présente réponse en faveur des ex combattants FRPI :

- La constance dans les engagements pris par les parties prenantes au processus de stabilisation au niveau local, territorial, provincial et national, est notable, notamment à la suite de la restitution des résultats de la consultation des communautés pour trouver des voies de sortie afin de stabiliser la région, au cours de la session de leadership cohésif, face aux problèmes qui perturbent la paix et la sécurité dans leurs villages. Cela s'est notamment concrétisé par : la mise en place d'un comité de discussion avec la milice FRPI pour aboutir à leur démobilisation et la mise en place des « dispositions pratiques du pré cantonnement » à la suite d'une réunion tenue à Kinshasa à la primature avec le comité de pilotage du STAREC.
- L'opérationnalisation des structures locales créées pour l'identification, l'analyse et le suivi des problématiques des conflits dans la zone d'intervention du projet se renforce au regard de l'évolution de la prise en charge des conflits fonciers et identitaires et l'évolution du processus de démobilisation des FRPI comme indiqué ci-dessus.
- Bien que, pour les communautés, les services de l'administration foncière sont encore faibles, surtout les peuples autochtones, ils se sont légèrement améliorés. L'administration foncière prend de plus en plus conscience de la nécessité de communiquer avec la population à travers les journées portes ouvertes et perçoit la nécessité de prévenir les conflits fonciers à travers une approche participative impliquant les communautés et les autorités dans la gestion de la terre.
- L'engagement de l'Etat au niveau provincial est perceptible dans l'élaboration de textes réglementaires afin de mieux assurer la transparence dans l'exploitation des ressources minières et la mise en place des structures ou services<sup>7</sup> qui assurent la supervision du respect liés aux diligences (standards) raisonnables par rapport à l'exploitation minière. Ceci a facilité la diffusion

---

<sup>7</sup> Le CPS (Comité provincial de suivi), ses antennes qui sont les CTS (Comité territorial de suivi) et ses sous antennes qui sont les CLS (Comité local de suivi).



des exigences liées à la réforme du secteur minier, notamment le respect lié à la diligence raisonnable par rapport à l'exploitation minière.

- La réduction de taux de violences est notable dans certaines zones d'intervention du projet, notamment dans le secteur de Bahema-Sud (Kasenyi, Beziya, Campa Mushanga et Mugumba), dans la chefferie de Walendu-Bindi (Gety, groupement de Zitono, Karachi) et dans la chefferie de Bahema-Boga (cité de Boga, Tchabi, Zunguruka et Mitego) par rapport aux autres zones. Selon les témoignages des membres de la communauté, cette amélioration est due à une meilleure compréhension de la protection, des droits de l'homme, ainsi que des rôles et responsabilités par les forces de sécurité qui avaient suivi les séances de sensibilisation et qui affichent désormais un comportement positif envers la communauté. Difficultés rencontrées par Caritas : l'existence d'une seule salle de formation par ETD pour toutes les filières existantes ; manque d'ameublement de ces salles faute de budgétisation, ; la formation a duré moins de temps que prévu à cause de la mauvaise budgétisation et à cause de rupture de collation due à une mauvaise planification budgétaire et à la rigidité du Bailleur ; retard dans la réalisation des activités de formation et de réinsertion par Caritas exacerbé par le retard de décaissement de fonds du projet et les situation d'insécurité du Nord Est de la RDC. Pour éviter de tels défis dans le projet proposé, Caritas a budgétisé le matériel de formation et l'infrastructure, mais l'OIM mettra en œuvre la composante sur les kits de démarrage ou les subventions en espèces conditionnelles.

### ***Ensemble pour Beni (OIM, chef de file du consortium)***

Le Consortium "Ensemble pour Beni", est un projet créé en 2018 dans le cadre de la stratégie I4S/ISSSS (Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation) qui a été conçue pour soutenir la mise en œuvre du programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) de la RDC. Ce consortium est composé de cinq organisations que sont : Organisation Internationale pour les migrations (Lead), World Vision, Search for Common Ground, Université Chrétienne Bilingue du Congo, et Interpeace. Parmi les leçons apprises jusque-là, nous pouvons noter ce qui suit :

- Pour réduire les tensions au sein de la communauté, les Groupes de Dialogues Permanents (GDP) sont devenues des structures de références par lesquelles les interventions humanitaires passent en termes de définition des priorités. Par exemple, les GDP définissent les priorités humanitaires et les partagent avec les intervenants humanitaires, ils définissent les priorités en termes d'intervention économiques pour appuyer les initiatives des jeunes. Les membres du consortium qui travaillent dans la relance économique et la restauration de l'autorité de l'Etat se sont appuyés sur les GDP pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans locaux de sécurité.
- Le travail de dialogue qui s'est tenu par le GDP de Kabasha a permis le retour des chefs coutumiers qui étaient partis en refuge suite à la détérioration de leurs relations d'avec leurs sujets qu'ils dirigeaient et qui étaient entre temps appuyés par les groupes armés locaux. Ces groupes des Mai Mai ont été mis en contribution pour chasser les autorités locales dans les entités les jugeant d'être inefficaces car ils n'ont pas géré en faveur de la population les conflits fonciers opposant la population avec l'administration foncière.
- L'amélioration du niveau de connaissance des acteurs de sécurité<sup>8</sup> et autorités locales à travers les formations organisées sur leurs rôles et responsabilités leur permet de s'investir dans l'amélioration de la qualité de leur prestation, cette volonté de vouloir s'améliorer en initiant des retours en acceptant de recevoir les critiques, les observations et recommandations des jeunes, des femmes, des hommes, des animateurs de la société civile contribue à diminuer le climat de tension et de méfiance entre la population et les acteurs étatiques.

---

<sup>8</sup> Les données DME montrent que les agents de la PNC ont une maîtrise parfaite de leur mandat, les membres des CDB enquêtés ont une connaissance à moyenne de 91% avec le CDB de Watalinga qui en bat le record à 100%.



- La participation des femmes dans les différentes structures mises en place ou redynamisées CLPD, CLSP, ETD, constitue une voie pour les femmes de participer à la prise des décisions sur des questions de paix, sécurité et développement qui concernent leurs milieux.
- Les ARG réunissent plusieurs personnes de tendances différentes au tour des activités qui visent les mêmes objectifs. C'est le cas des réunions et formations CEP qui se réalisent au quotidien dans les champs. Mais aussi le crédit rotatif pour les activités d'élevages et l'initiation à la vie associative même dans les AVEC qui permettent à plusieurs couches de populations de converger vers les mêmes objectifs, la compétition dans la réalisation des intérêts communs, les groupes associatifs des éleveurs et pisciculteurs qui se réunissent régulièrement pour partager et échanger leurs expériences. Ces différentes réalités constituent un aspect fort pour une cohabitation pacifique entre les communautés. Les conflits sont discutés et résolus dans les réunions de chaînes de valeurs par les membres eux-mêmes qui partent déjà de principes selon lesquels ce qui nous unit est plus fort que ce qui peut nous séparer.
- Les jeunes, réunis dans les ateliers, apprennent ensemble les métiers et n'ont pas le temps de songer à des antivaluers mais plutôt sont concentré à l'apprentissage en métiers et sont déjà conscient de leur auto prise en charge à la fin de la formation. Ceux-ci sont d'ailleurs de mentors pour d'autres jeunes de la communauté et servent déjà de bons exemples qui sont en train d'être copier au sein de la communauté.



## A) Approche d'intervention et opérationnalisation par objectif spécifique

**Objectif spécifique 1 :** La cohésion sociale et résilience des communautés sont renforcées grâce à des activités de relance économique

### 1. Présentation des conflits et enjeux ciblés (maximum 1/2 page) :

Depuis plusieurs décennies, la présence des FRPI dans le territoire d'Irumu a contribué à installer un climat conflictuel caractérisé par des violences communautaires du fait de l'instrumentalisation de la fibre ethnique et/ou politique. Ces tensions résultent en conflits violents cycliques qui entravent le développement économique et social de cette zone prioritaire. De plus, les jeunes à risque sont exposés au recrutement des groupes armés faute de perspective socio-économique.

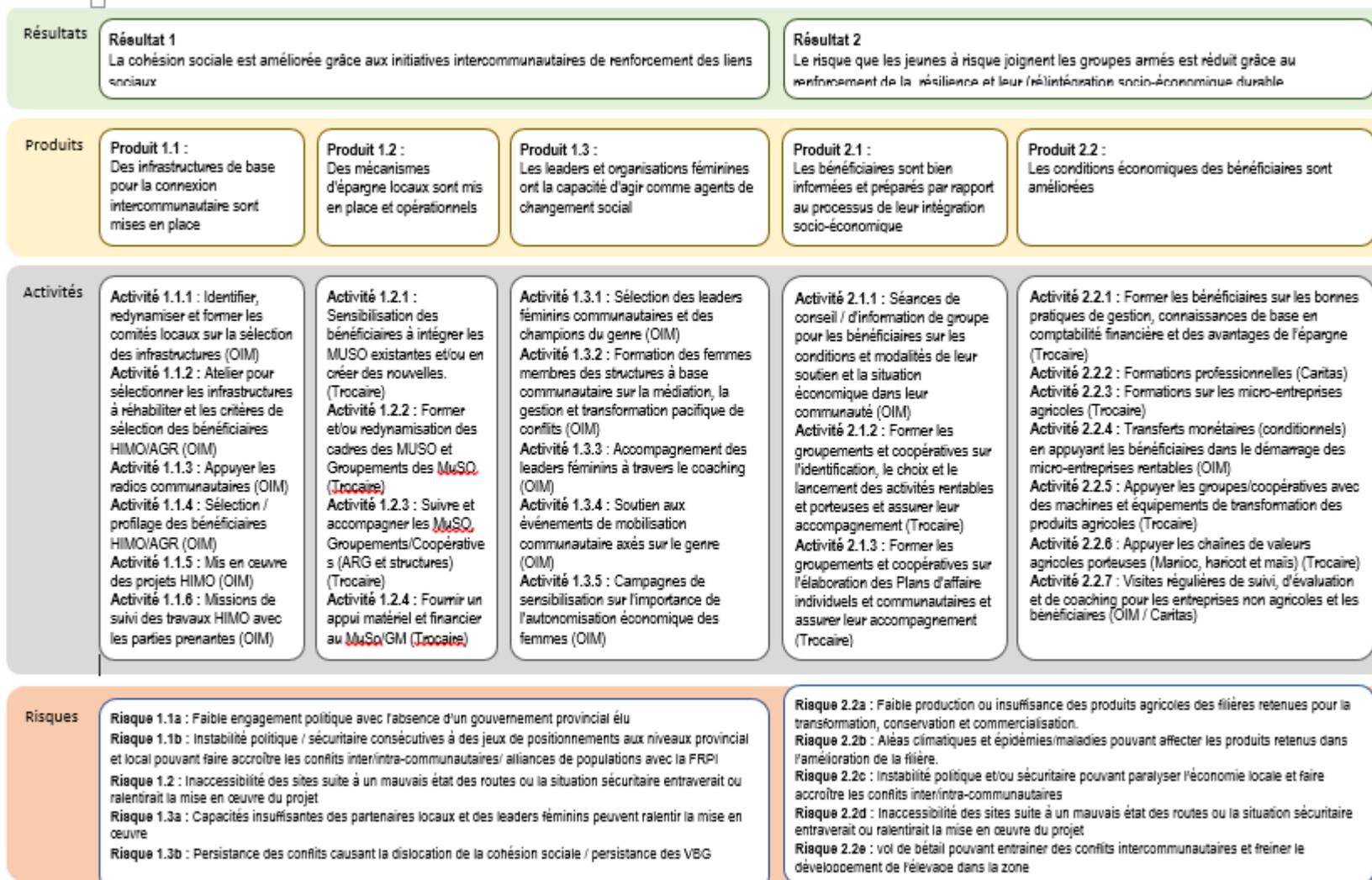
L'analyse du contexte sécuritaire fait émerger plusieurs facteurs explicatifs des conflits dans la région : la première est la persistance des groupes armés FRPI, une milice pour la grande majorité issue de la communauté Lendu Bindi ; la seconde dynamique est le conflit autour de la mobilisation autour des terres et de l'identité, de l'exploitation des ressources naturelles ainsi que de dynamiques régionales. La troisième et dernière problématique prioritaire dans cette zone réside dans la gestion des milliers de migrants Banyabwisha provenant des Sud et Nord Kivu et qui se sont installés dans la partie sud du Sud Irumu depuis les années 2008-2009. Sans oublier les conflits liés à la pauvreté des familles et au chômage de la jeunesse.

Au-delà du Dialogue démocratique lancé depuis juin 2020 par ACIAR, l'enjeu principal dans le cadre de cette intervention est de promouvoir la coexistence pacifique et de soutenir la relance économique dans les zones les plus touchées par les conflits pour prévenir le recrutement des jeunes à risque par les groupes armés. Pour réduire le risque de leur recrutement, un accompagnement approprié doit être mis en place pour des choix judicieux sur les filières porteuses dans lesquelles les bénéficiaires devront s'investir pour améliorer leurs conditions de vie. Ceci permettra de démontrer qu'il existe d'autres moyens de subsistance alternatifs aux conflits dans leur zone principale d'opération.

Ainsi, le consortium compte également capitaliser sur les acquis des initiatives de réconciliation qui ont déjà eu lieu, ou qui sont en cours de mis en œuvre, tels que les dialogues/ou discussions facilités par le projet PAMOJA KWA AMANI.



## 2. Théorie du changement :







### Produit 1.1

**SI** des infrastructures de base pour la connexion intercommunautaire sont mises en place **ALORS** la cohésion sociale intercommunautaire est renforcée **CAR** les fonds reçus atténueront la vulnérabilité financière des bénéficiaires et les services sociaux de base dans les communautés les plus touchées par le conflit sont renforcés **EN SUPPOSANT QUE** le consortium ait accès aux zones cibles, et les communautés soient disposées à participer aux processus de planification communautaire et aux travaux HIMO.

### Produit 1.2

**SI** des MUSOs entre membres des communautés et les jeunes à risque sont mises en place et opérationnelle **ALORS** la cohésion sociale intercommunautaire sera renforcée **CAR** la possibilité d'économiser conjointement des fonds atténuera le risque de chocs personnels ou économiques et l'accès au crédit favorisera l'épargne pour la création d'entreprises et encouragera la relance économique **EN SUPPOSANT QUE** le consortium ait accès aux zones cibles, et les communautés soient disposés à participer aux processus d'épargne collectif.

### Produit 1.3 :

**SI** les leaders et organisations féminines ont la capacité d'agir comme agents de changement social **ALORS** la cohésion sociale intercommunautaire sera renforcée et les normes communautaires inclusives et le leadership féminin seront promus et encouragés **CAR** tous les membres de la société bénéficieront de la relance économique, car les femmes seront économiquement autonomes et pourront contribuer activement au processus de paix **EN SUPPOSANT QUE** les organisations locales de femmes ont des capacités suffisantes pour recevoir un soutien et la situation sécuritaire permet des activités de sensibilisation communautaire.

### Produit 2.1

**SI** les bénéficiaires disposent d'informations nécessaires (ou pertinentes) pouvant faciliter leur réintégration socio-économique **ALORS** La vulnérabilité socio-économique et le risque que les jeunes à risque intègrent les groupes armés est réduit grâce à leur (re)intégration socio-économique durable **CAR** les bénéficiaires seront en mesure de d'orienter leur choix de vie sur base des informations fournies, leurs attentes seront réalistes pour une réinsertion durable et connaissent l'existence de prestataires de services potentiels en dehors du projets **EN SUPPOSANT QUE** le consortium ait accès aux zones cibles et que les communautés soient disposés à participer.

### Produit 2.2

**SI** les microentreprises, associations et coopératives sont créées et gérées de manière inclusive et durable **ALORS** Les conditions économiques des bénéficiaires sont améliorées **CAR** les bénéficiaires seront habilités à gérer conjointement ou indépendamment leurs moyens de subsistance et des fonds seront injectés dans l'économie pour favoriser la relance économique locale, les moyens de subsistance et les niveaux de revenus seront renforcés, ce qui augmentera le niveau de résilience individuelle et communautaire **EN SUPPOSANT QUE** le consortium ait accès aux zones de réintégration des bénéficiaires et que les bénéficiaires soient disposés à participer et à recevoir des conseils.



### 3. Stratégie d'intervention et sa justification

La stratégie globale d'intervention repose sur une approche communautaire visant à encourager la relance économique des communautés touchées par le conflit et à promouvoir la démobilisation des combattants FRPI en démontrant des alternatives au conflit. A travers cette initiative, le consortium compte encourager une participation inclusive des communautés, pour assurer l'efficacité et l'efficience de la réponse et fournir une sorte de « réparation » aux victimes qui ont subi des violations graves tout en cherchant des synergies et complémentarité entre les interventions existantes. Il s'agit également de jeter les bases d'un éventuel futur processus de réintégration et de réconciliation communautaire pour les combattants.

De manière générale, le projet appuiera la réhabilitation des infrastructures communautaires détruites au cours du conflit dans une logique de réparations collectives et symboliques, qui se rajoutent au droit à la réparation individuelle pour des victimes des violations graves, y inclut les violences sexuelles. Ainsi, cette logique communautaire tient compte du changement des identités sociales et de l'impact psychologique du conflit sur les communautés. A travers cette approche, les jeunes peuvent participer à la consolidation de la paix et au développement économique au fur et à mesure des besoins exprimés par les communautés pour améliorer leur intégration sociale aux communautés. Ces efforts et ces engagements pacifiques doivent être appuyés, renforcés et rendus mutuellement bénéfiques.

Le volet travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) visera à revitaliser les marchés locaux tout en augmentant simultanément l'accès aux services sociaux par les communautés en réhabilitant les infrastructures communautaires. Les projets HIMO et les bénéficiaires seront sélectionnés selon une approche inclusive et participative utilisant les comités locaux de sécurité de proximité (CLSP) mis en place dans le cadre du projet PKA du fonds de cohérence à Sud Irumu. Cela garantira l'inclusion de différentes voix, y compris les autorités locales, les communautés, les minorités et les victimes du conflit. La réhabilitation des infrastructures HIMO sera basé sur un système de travail contre rémunération et se concentrera non seulement sur la mise en œuvre de projets de construction, mais aussi sur l'engagement de la communauté dans l'activité pour accroître son sentiment d'appartenance, créer des revenus à court terme pour ceux qui en ont besoin et injecter de l'argent sur les marchés locaux pour revitaliser l'économie. De plus, la modalité HIMO argent contre travail sera utilisée pour fournir aux bénéficiaires vulnérables les fonds initiaux nécessaires pour leurs besoins immédiats afin de jeter des bases plus durables à partir desquelles ils pourront lancer leurs activités génératrices de revenus. En tant que lead du consortium, l'OIM assurera une coordination étroite avec les sections pertinentes de la MONUSCO qui ont déjà mis en œuvre de tels projets afin d'éviter toute duplication ou divergence. La coordination comprendra l'alignement du salaire journalier des bénéficiaires, la coordination effective de la sélection des zones cibles et concernant la sélection des bénéficiaires pour éviter des duplications.

Après plusieurs décennies d'expérience sur la mise en œuvre de programmes DDR à travers le monde, l'OIM a développé une approche globale visant à faciliter le processus de réintégration socio-économique des déplacés, des migrants et des jeunes à risque, en se concentrant sur la mise à disposition d'informations, de conseils et de services d'orientation (ICRS). Grâce au profilage individuel, l'approche cherchera à identifier et à traiter les vulnérabilités, les besoins spécifiques et les attentes des bénéficiaires afin d'éviter toute mauvaise communication ou perception erronée et d'assurer une réintégration économique durable.

Sur la base du profilage, l'enquête d'évaluation de village et avec le support technique de l'OIM, la Trocaire facilitera le développement des plans d'affaires avec les regroupements/coopératives pour tous les bénéficiaires. Cette activité sera menée avec la participation et la coordination étroite de tous les membres du consortium pour s'assurer que tout le monde est ensemble pour la fondation des activités de réintégration à travers les plans d'affaires. Caritas mènera également des activités de renforcement de capacité sur les itinéraires techniques de réinsertion socio professionnelle afin de s'assurer que les bénéficiaires du projet auront les connaissances et les capacités professionnelles requises pour faciliter leur réinsertion socio-professionnelle. Cela sera assuré grâce à une collaboration avec l'Institut national



de préparation professionnelle (INPP), l'autorité congolaise chargée de la normalisation et de la certification des formations professionnelles, qui certifiera que les formations sont correctement mises en œuvre et s'assurera également que les bénéficiaires reçoivent un certificat de formation officiel pour certifier leurs compétences à la fin de la formation. Tout au long de cette activité, l'OIM travaillera main dans la main avec Caritas pour suivre et conseiller les activités ainsi que pour s'assurer que la mise en œuvre est en bonne voie.

Les bénéficiaires, identifiés pour les activités économiques seront constitués en regroupements/coopératives agricoles existantes et/ou à redynamiser seront formés et accompagnés dans l'identification, le choix et le lancement des activités génératrices des revenus (AGR) rentables et porteuses au niveau communautaire pour une réintégration durable. Pour leur permettre de bien gérer leurs activités économiques développées et sur base d'un diagnostic participatif sur l'état et le niveau de fonctionnalité des regroupements/coopératives, les bénéficiaires seront également formés et accompagnés dans l'élaboration de leurs plans d'affaires communautaires et/ou individuels, simplifiés, sur la mise en place de micro entreprises agricoles et non agricoles viables, rentables et équipés en outils de base pour la gestion de ces micro entreprises (AGR), les notions de comptabilité simplifiée et de l'épargne. Ces différents regroupements et coopératives en fonction des besoins identifiés seront appuyés en machines et équipements de transformation tels que : les moulins, les râpeuses, les décortiqueuses, les bâches à sécher, les sacs, les couseuses et les désinfectants pour la transformation et la conservation des produits agricoles tels que les cossettes de manioc, le haricot, le riz et les graines de maïs. A cela, seront associées des petites machines (mixeur manuel) de transformation des produits tels que les feuilles des manioc, graines de soja, pâte d'arachide, etc. seront aussi distribuées aux groupements/coopératives pour ajouter une valeur aux produits locaux disponibles dans la zone du projet.

Les comités de gestion de ces machines/équipements seront constitués et/ou redynamisés et les membres formés à la maintenance, l'entretien et la gestion durable des machines et équipements mis à leur disposition. Avec la contribution des bénéficiaires considérés comme participation communautaire dans le projet, des hangars servant d'abris aux machines et des petits dépôts d'entreposage de produits de récolte seront construits pour faciliter la conservation et le stockage des produits à transformer.

En s'appuyant sur l'analyse socioéconomique conduite par Mercy Corps en septembre 2019 et des leçons apprises de différents projets mis en place par Trocaire et ses partenaires en territoire d'Irumu, Djuju et Mambasa, il est ressorti clairement que trois cultures vivrières sont les plus cultivées et prisées dans la zone où le projet sera mis en œuvre à savoir : le Manioc, le haricot et le maïs. Afin de renforcer les initiatives déjà entreprises par les projets précédents sur la production, ce projet devra développer la chaîne de valeur de chacune des 3 cultures porteuses dans la région et la province en général en mettant un accent particulier sur les maillons de la transformation, la conservation et la commercialisation de ces produits agricoles ainsi que leurs dérivés. Pour s'assurer de la durabilité de cette approche, Trocaire appuiera également la mise en place de système de gestion et des mécanismes d'approvisionnement durable et de commerce. De plus, Trocaire appuiera le regroupement des bénéficiaires pour mutualiser l'épargne, financer des projets et s'entraider afin de renforcer la cohésion sociale et la résilience des communautés.

Enfin, l'OIM en tant que lead du Consortium, aura la responsabilité de partager les résultats issus du profilage des bénéficiaires et leurs ménages avec les autres partenaires du Consortium tout au long du processus afin de guider les interventions. La stratégie d'intervention du consortium devra être flexible pour répondre aux besoins identifiés par les autres partenaires notamment le projet du Dialogue Démocratique afin de s'assurer que les besoins issus de ces discussions soient pris en compte à tous les niveaux. Par conséquent, des réunions de coordination seront organisées mensuellement et complétés par des séances de travail selon le besoin pour orienter les interventions de chaque partenaire.



#### 4. Localisation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique

Ce projet se focalisera dans la zone prioritaire (ZP) « Irumu », en particulier la sous-zone Sud Irumu (chefferies Walendu Bindi, Bahema Sud et Bahema Boga). Bien que toutes ces chefferies du territoire soient ciblées, l'accent sera mis dans les localités affectées par l'activisme des Forces de Résistance Patriotiques de l'Ituri (FRPI) et spécifiquement deux localités de la chefferie Walendu Bindi, qui a été identifiée pendant la première phase du projet comme la chefferie la plus touchée par le conflit, ainsi que les localités Bahema Sud et Bahema Boga. Le soutien aux stations de radio locales permettra également une plus large diffusion de l'information publique concernant les activités de réintégration.

Le chef-lieu de Walendu Bindi est Gety. La Chefferie se subdivise en cinq groupements administratifs : Bamuko, Bavi, Boloma, Bukiringi, et Zadu, avec un total de 194 localités. Sa superficie est de 2.226 km carrés et sa population est estimée à 200.000 habitants. Cette entité se trouve dans la région de Hauts plateaux, parsemés des collines et des montagnes dont la moyenne d'altitude est de 1000 mètres.

La chefferie de Bahema-Sud est limitée à l'ouest par la chefferie de Walendu Bindi, au nord par la chefferie de Baboe-Bakoe et le territoire de Djugu (chefferie de Bahema Banywagi) et l'Est par le Lac Albert et la frontière avec l'Ouganda. La chefferie Bahema Sud est composée de 6 groupements : Bandihango, Bundikasa, Beziha, Bagungu, Ndrigi, Babiase-Bogoro, Bandikatho-Nyamavi.

La chefferie de Bahema-Boga est limitée à l'ouest par la chefferie de Bahema Mitego, au nord par la chefferie de Walendu Bindi et la Bahema Mitego, à l'est par la chefferie Baniari-Tchabi et au sud par la province du Nord Kivu. La chefferie Bahema Boga est composée de 4 groupements : Boga Centre, Buley, Kyabwohe et Rubingo

#### **Les résultats :**

##### ***Activités préparatoires liées à l'ensemble des résultats :***

##### ***Activité préparatoire 1 : Etude de base pour passer en revue les indicateurs du projet***

A l'entame du projet, une étude de base sera effectuée pour un état des lieux initial dans la zone d'intervention devant permettre de vérifier les indicateurs de base en rapport avec ceux ciblés et les résultats escomptés. Pour assurer une étroite collaboration avec le projet de dialogue démocratique, l'enquête de base sera coordonnée avec les données de l'étude de base menée par l'ONG dans le cadre du projet sur le dialogue démocratique dans la même zone. Cela évitera la duplication des efforts tout en harmonisant les deux composantes dès le début des projets parallèles.

##### ***Activité préparatoire 2 : Etude de marché et des opportunités économiques***

Ce diagnostic rapide et participatif sera organisé dans le premier semestre du projet pour disposer d'une cartographie claire de tous les acteurs intervenant dans le maillon production, d'analyser leur organisation et capacité de production et de vente des récoltes de cultures vivrières ciblées dans la transformation et commercialisation.

Une étude de marché des produits agricoles sera conduite dans le premier semestre pour actualiser les données de la dernière étude menée par Trôcaire en décembre 2018 et de fournir plus d'information détaillée sur les différents segments de chaîne de valeur agricole dans la zone et formuler des orientations claires pour les filières agricoles ciblées par le projet.



### **Activité préparatoire 3 : Actualiser l'analyse de conflit et des nouvelles dynamiques sécuritaires (Activité partiellement réalisée – Phase initiale)**

Afin de disposer d'une analyse contextuelle actualisée basée sur les dynamiques modifiées dans lesquelles le projet sera mise en œuvre, une actualisation de l'analyse du conflit sera faite par Trocaire au début du projet pour fournir une idée générale sur la dynamique de conflit dans la zone d'intervention. Un sondage rapide pourra se réaliser au milieu du projet afin de comprendre l'évolution de la dynamique des conflits communautaires face aux actions du projet. L'analyse et 1 sondage rapide (conflit scan) seront organisés dont le premier dans le premier trimestre de la mise en œuvre et le second dans le dernier trimestre et les conclusions et recommandations de ces études permettront d'informer sur le réaligement du projet si nécessaire. Trocaire réalisera ce travail avec un consultant expert à la matière, sous la supervision de de son staff commis à ce poste à l'interne.

Afin de garantir que le projet ne perpétue pas les inégalités et prend en compte les besoins, les intérêts et les différentes situations des femmes et des hommes lors de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation, une forte analyse de genre est nécessaire. Néanmoins la connaissance intrinsèque du contexte socioculturel par les partenaires impliqués dans la mise en œuvre ainsi que l'utilisation de méthodes, d'outils et d'approches sensibles au genre (par exemple, sélection des participants au programme, approches de formation participative inclusive, etc...) seront assurés l'intégration d'une perspective de genre dans le projet. Avec les résultats de l'analyse de genre, le projet aura une meilleure compréhension de la dimension dans la vie quotidienne des communautés et pourra affiner comment y faire face positivement.

Pour permettre aux partenaires de mise en œuvre d'implémenter le projet sans nuire à la communauté et que le projet ne puisse pas exacerber les conflits existants au niveau communautaire, **une session de formation de trois jours sera organisée par Trocaire** sur la gestion des projets sensibles au conflit. La formation réunira avec la participation de 25 personnes staff liés directement aux activités de différents partenaires de mise en œuvre du consortium, cela inclut le partenaire de mise en œuvre de projet du dialogue démocratique, ACIAR. Cela va rassurer que la dynamique communautaire existante et les différentes actions du projet vont servir à consolider la cohésion sociale et la cohabitation pacifique dans la zone d'intervention.

**Résultat 1 : La cohésion sociale est améliorée grâce aux initiatives intercommunautaires de renforcement des liens sociaux**

#### **Présentation générale du résultat**

En raison des décennies de conflit, le territoire de Sud Irumu souffre d'un manque d'opportunités économiques avec un pouvoir d'achat des communautés locales particulièrement limité. Grâce aux projets HIMO de réhabilitation des infrastructures stratégiques, des ressources financières seront injectées dans les communautés via la modalité *remunération contre travail*. Les travaux de réhabilitation des infrastructures et services de base seront réalisées dans le court-terme et auront des objectifs multiples : (1) améliorer les conditions de vie immédiates des communautés cibles, (2) servir à la constitution de capital pour les bénéficiaires directs en vue de leur contribution financière a des activités génératrices de revenus (AGR) durables et (3) permettre la formation pratique de certains bénéficiaires qui poursuivront après l'HIMO dans un AGR liée aux métiers du bâtiment (menuiserie, charpenterie, maçonnerie, etc.).

En permettant aux bénéficiaires de répondre aux besoins initiaux des ménages, les activités HIMO jetteront également les bases d'un soutien plus durable de l'AGR aux bénéficiaires. . La durée de ces projets sera de trois mois.

Un soutien supplémentaire à la reprise économique sera apporté par la redynamisation et / ou la création



de MUSO pour encourager les bénéficiaires de HIMO à utiliser leurs revenus pour investir dans leur avenir. Le MUSO peut à la fois aider les individus à se préparer à d'éventuels besoins futurs mais aussi à jeter les bases de micro-entreprises et d'activités génératrices de revenus. Les MUSO contribuent ainsi à pérenniser les avantages HIMO.

### ***Bénéficiaires et groupes cibles***

1 300 bénéficiaires directs :

- Y compris les jeunes à risque, les ménages vulnérables et les victimes du conflit (sélectionner dans une manière inclusive et participative)

# bénéficiaires indirects

- # membres de la communauté bénéficiant d'infrastructures réhabilitées (*à déterminer au cours du premier trimestre du projet en fonction de la sélection des zones cibles*)

### **Produit 1.1 : Des infrastructures de base pour la connexion intercommunautaire sont mises en place**

L'OIM mènera des consultations communautaires inclusives et participatives en coordination avec le projet de dialogue démocratique (ACIAR) pour sélectionner les projets et les bénéficiaires HIMO dans quatre (4) communautés cibles sélectionnées par le comité de pilotage. Chaque communauté peut choisir des projets d'infrastructure avec un plafond (voir budget) par projet. En fonction des besoins et des consultations, les communautés peuvent décider de mener un plus grand nombre de projets d'infrastructure à moindre coût financier tant qu'ils restent dans le plafond global défini.

***Activité 1.1.1 : Identifier, redynamiser et former les Comités Locaux de Sécurité de Proximité (CLSP) dans les communautés cibles sur la sélection des infrastructures (Activité réalisée – Phase initiale)***

Tous les projets d'infrastructure seront choisis par les communautés lors de réunions des Comité Local de Sécurité de Proximité (CLSP) établi dans le cadre du précédent projet du fonds de cohérence au Sud Irumu (Pamoja Kwa Amani).

Pour s'assurer que les comités sont en mesure de sélectionner les infrastructures de manière inclusive et participative, l'OIM organisera une formation de deux (2) jours. Au début de l'atelier, le consortium présentera l'ensemble du projet, son objectif global et ses résultats en coordination avec le projet sur le dialogue démocratique géré par ACIAR. Après, l'atelier sera utilisé pour définir et valider les exigences générales de sélection, les critères et les limites pour les projets HIMO et les bénéficiaires. Les aspects suivants seront pris en compte :

- a) Effectuer les travaux de réhabilitation des infrastructures selon les budgets disponibles ;
- b) Mettre en œuvre des travaux d'infrastructure suivant les modalités de Travail contre rémunération (*Cash for work*) ;
- c) L'accessibilité des infrastructures aux membres de la communauté ;
- d) L'engagement des autorités locales à bien entretenir les infrastructures ;
- e) Le projet / l'infrastructure ne devrait pas avoir d'effets négatifs ou nuire à la stabilité de la communauté.

Après cette formation, les dirigeants et représentants communautaires auront une semaine pour consulter leurs communautés respectives et recueillir des propositions concrètes pour les infrastructures à réhabiliter.

***Activité 1.1.2 : Atelier avec les comités afin de sélectionner les infrastructures à réhabiliter et les critères***



de sélection des bénéficiaires HIMO/AGR (OIM)

Les réunions seront annoncées au moins une semaine à l'avance et les acteurs humanitaires et de développement ainsi que STAREC et SSU seront invités à y prendre part en tant observateur. Les structures communautaires locales de dialogue existant (par exemple les initiatives locales de paix – ILP, Noyaux Pacifistes des Mamans – NPM, etc.) seront également prises en compte autant que possible lors de ces consultations en coordination avec le projet de dialogue démocratique mis en œuvre par ACIAR. Pour garantir l'appropriation politique locale, les rencontres seront présidées par les autorités locales en présence des leaders communautaires et membres du consortium.

Les participants pourront évaluer eux-mêmes les besoins, identifier des infrastructures spécifiques, en discuter et voter par scrutin public ou secret, si nécessaire.

Sur la base des projets d'infrastructure identifiés par les communautés, un ingénieur de projet effectuera une évaluation de faisabilité et établira un budget estimatif. Celui-ci sera présenté aux autorités provinciales pour approbation finale ainsi qu'à SSU et aux groupes humanitaires concernés pour garantir la non-duplication des projets. Si un projet est rejeté par l'un des partenaires, la communauté sera informée lors d'une réunion CLSP supplémentaire au cours de laquelle un projet alternatif sera sélectionné. Une fois finalisée, l'OIM élaborera un projet de devis pour l'activité et lancera un processus d'achat pour les matériaux. L'OIM signera également un contrat avec une société de transfert de fonds pour garantir le transfert sûr et rapide des fonds aux bénéficiaires. Si les communautés sélectionnent la réhabilitation des routes, les travaux seront réalisés en collaboration avec l'équipe provinciale de l'Office des voies de desserte agricole(OVDA) pour assurer l'approbation et le suivi gouvernementales. L'ingénieur du projet supervisera la mise en œuvre de la réhabilitation des infrastructures et fournira des mises à jour régulières au consortium sur l'avancement des travaux.

**Activité 1.1.3 :** *Appui aux radios communautaires pour la sensibilisation sur le projet et la coexistence pacifique*

L'OIM développera une stratégie de communication au début du projet, qui guidera tous les aspects de visibilité et de communication du projet. Cette stratégie sera spécifiquement axée sur la sensibilité aux conflits, la sensibilisation au projet et les mécanismes de plainte pour les communautés. Sur la base de cette stratégie, une formation sera organisée à Bunia avec les journalistes provinciaux et locaux concernés afin de renforcer leurs compétences en matière de communication sur la coexistence pacifique et leur connaissance du projet.

Au niveau local, des séances de sensibilisation ainsi que des programmes radio seront utilisés pour sensibiliser et informer les communautés de manière transparente sur la réhabilitation des infrastructures en tant que moyen pour une réconciliation matérielle et une réparation communautaire des dommages causés pendant le conflit. Le travail conjoint mené dans le cadre de l'HIMO devrait également soulager une partie du traumatisme et réduire les tensions intercommunautaires. Les spots radio couvriront spécifiquement la sélection des infrastructures et des bénéficiaires, et seront développés en collaboration avec ACIAR pour renforcer les messages radiophoniques qui seront élaborés dans le cadre du projet dialogue démocratique.

**Activité 1.1.4 :** *Soutenir la sélection communautaire des bénéficiaires communautaires HIMO*

Les critères de sélection des bénéficiaires pour participer aux activités HIMO ainsi que les AGR à plus long terme seront définis et appliqués par un comité de pilotage au début du projet. Les bénéficiaires seront présélectionnés par les autorités locales en consultation avec des leaders communautaires, des représentants des femmes, des jeunes et de la société civile sous la coordination et le suivi du consortium. Il existe plusieurs critères prédéterminés pour la sélection des bénéficiaires :



- a. Les bénéficiaires doivent répondre à des critères de vulnérabilité prédéterminés ;
- a. Au moins 40% des bénéficiaires doivent être des femmes ;
- b. Au moins 40% des bénéficiaires doivent être des jeunes à risque ;
- c. Tous les bénéficiaires acceptent de se conformer au code de conduite ;
- d. Regroupement clair de groupes ethniques selon des communautés présentes dans la localité

Les critères de sélection des bénéficiaires doivent être clairs et transparents et rendus publics aux membres de la communauté, aux autorités locales, aux acteurs humanitaires et partenaires locaux (*Activité 1.1.3*).

Avec les bénéficiaires pré-identifiés, l'OIM réalisera un exercice de profilage au début du projet afin de sélectionner 1 300 bénéficiaires qui correspondent aux critères de sélection valides par le comité de pilotage du projet. Un bénéficiaire sera sélectionné par ménage, mais l'ensemble du ménage devrait bénéficier de l'AGR et les membres adultes d'une famille peuvent y participer en cas de création d'entreprise.

L'étude donnera également une meilleure compréhension des capacités et les besoins pour l'accompagnement socio-économique des bénéficiaires. L'OIM évaluera les domaines d'activités préférés pour les AGR, la taille et les besoins des ménages, le niveau d'éducation et de formation professionnelle, les expériences, les attentes, l'état de santé, les obstacles et les vulnérabilités de chaque individu. Le profilage est également un outil pour sélectionner les bénéficiaires du projet, selon les vulnérabilités des ménages dans les zones cibles du projet.

L'exercice de profilage sera effectué par des enquêteurs DTM (*Displacement Tracking Matrix*) de l'OIM à l'aide d'un questionnaire utilisé depuis plusieurs années pour le profilage ICRS, notamment récemment au Tanganyika pour la sélection des bénéficiaires communautaires et ex-combattants en mai 2021, mais également en Colombie, au Kosovo, au Nigéria, au Tchad, au Cameroun, au Niger et bien d'autres pays. Le questionnaire sera adapté au contexte spécifique de la province d'Ituri et à la charge de travail. La réalisation de cette évaluation au début du projet permettra au consortium de sélectionner les bénéficiaires avec les parties prenantes selon les critères transparents et renforce ainsi également la sensibilité aux conflits du projet. De plus, les données vont permettre le consortium d'acquérir une compréhension précise des besoins et des capacités de réintégration individuelle et collective sur la base des données socio-économiques et démographiques recueillies et analysées.

**Activité 1.1.5 :** *Mettre en œuvre / construire les projets d'infrastructures sélectionnés en utilisant la modalité HIMO*

En fonction des infrastructures sélectionnées, l'OIM mettra directement en œuvre les activités HIMO (dans le cas de la réhabilitation des routes de desserte agricole) ou sous-traitera un prestataire de services (dans le cas de travaux techniques plus spécialisés comme la construction de points d'eau). Les paiements aux bénéficiaires seront assurés par l'engagement d'un prestataire de services de transfert de fonds afin de réduire les risques de sécurité liés au personnel de l'OIM qui se rend dans la zone avec d'importantes sommes d'argent. Pour éviter toute divergence, l'OIM a coordonné avec la MONUSCO et fournira le même salaire journalier versé aux travailleurs que les projets DDR/CVR HIMO de la MONUSCO (4 USD par bénéficiaire par jour et 6 USD par chef d'équipe par jour). Le travail peut être effectué par « rotations » afin de maximiser le nombre de bénéficiaires capables de travailler et de bénéficier du projet.

L'OIM par le biais de ses techniciens, se chargera du suivi des travaux ensemble avec le bureau gouvernemental pertinent.

Une fois achevée, l'infrastructure sera remise aux autorités locales et à la communauté lors d'une petite cérémonie de remise. La cérémonie sera soutenue par le consortium suivant les coutumes et croyances locales.



**Activité 1.1.6 :** *Effectuer les missions conjointes et participatives de suivi des travaux HIMO avec les parties prenantes (autorités locales, société civile, le bureau genre, etc.)*

Un comité de suivi et de vérification sera mis en place au niveau communautaire avec la participation des autorités locales pour effectuer des visites régulières sur les sites afin de vérifier l'état d'avancement des travaux. Pendant la période de construction, 2 visites de suivi inclusives et participatives seront facilitées par l'OIM pour chaque projet HIMO, avec le soutien technique de l'ingénieur supervisant les travaux.

**Produit 1.2 :** Des MUSOs entre membres des communautés at les jeunes à risques sont mises en place et opérationnelle

**Activité 1.2.1 :** *Sensibilisation des bénéficiaires à intégrer les MUSO existantes et/ou en créer des nouvelles.*

Au total, 380 personnes seront sensibilisées pour susciter leur adhésion aux nouvelles Mutuelles de Solidarité dans la zone du projet. Dix-neuf (19) séances seront organisées dans 19 sites, réunissant chacune les membres des différentes structures communautaires. En se basant sur le principe de confiance mutuelle et de rapprochement, les 380 membres potentiels seront identifiés dans les communautés. Les critères de sélection seront définis et appliqués par les bénéficiaires.

**Activité 1.2.2 :** *Formation et/ou redynamisation des cadres des MuSO et Groupements des MuSO*

C'est parmi les 46 anciennes Mutuelles de solidarité réparties dans trois (3) groupements de MuSo dont Gety 17, Boga 23 et Kasenyi 6 que celles qui présentent un dysfonctionnement seront redynamisées sur base des enquêtes de classification des structures. 19 nouvelles Mutuelles de Solidarité seront créées. Un livret sur la création, fonctionnement et gestion d'une MuSo sera élaboré et servira de support pédagogique. Trente-trois (33) séances seront organisées dans 33 différents sites réunissant les membres de 65 MuSo dont 46 anciennes et 19 nouvelles, soit au total 1 300 membres. Pour les anciennes structures, il sera question de rappeler les notions de base sur la MuSo. Un Procès-verbal de redynamisation ou de la création sera signé par tous les membres présents dans la séance.

Les outils de gestion d'une Mutuelle de Solidarité nécessitent une connaissance parfaite. Ils constituent des préalables au bon fonctionnement de la structure. Au total, 33 séances de formation seront organisées avec les nouvelles structures dans 33 sites différentes réunissant 1300 personnes, et porteront sur l'utilisation des outils de gestion de caisses des MUSO.

Les textes de base des 65 MuSo, dont 19 nouvellement créées, seront amendés et adoptés lors des séances tenantes des réunions. L'adoption passera par vote à main levée des  $\frac{3}{4}$  des membres présents. Après amendement et adoption, les versions finales seront imprimées, légalisées et distribuées aux participants. Au total, 33 séances seront organisées dans 33 sites différents. L'activité sera organisée durant le deuxième semestre du projet.

Dans le but de garantir un climat de paix dans les structures, les bénéficiaires seront formés et accompagnés en matière de prévention des conflits internes.

Sous forme des séances d'échange d'expériences, les membres des MUSO seront réunis en fonction de leurs structures respectives, soit 1300 membres répartis dans 33 sites. Chacun présentera son activité économique à tour de rôle selon et les leçons apprises seront partagées à tous les membres. Des échanges sur les difficultés/défis rencontrés et les expériences acquises seront partagées et des pistes de solutions seront proposées pour renforcer la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre tous les acteurs au niveau communautaire.



### **Activité 1.2.3 : Suivi et accompagnement MuSo, Groupements/Coopératives**

Les activités de suivi et accompagnement seront organisées pour 65 MuSo et 5 groupements et Coopératives. Une attention particulière sera fixée aux AGR réalisées. Un accompagnement rapproché sera fait pour les micro-entrepreneurs et les membres de Mutuelle de Solidarité ayant développé des AGR rentables grâce à l'initiation aux outils de gestion. Les animateurs de Groupement des MuSo seront totalement impliqués dans le suivi-accompagnement pour faciliter la pérennisation des actions et la capitalisation des acquis.

Des enquêtes seront réalisées dans le but de connaître le niveau opérationnel des MuSo, Groupement de MuSo et Coopératives. Elles seront organisées au début et à la fin du projet. Au total, 19 structures seront concernées par ces enquêtes. Les résultats permettront de les classer par groupe et d'orienter les stratégies et actions à mener pour leur émergence. Ces résultats permettront également d'orienter le choix de groupes devant recevoir des subventions pour le renforcement de leur caisse de financement et l'accompagnement des bénéficiaires de ce projet.

Les 65 Mutuelles de Solidarité accompagnées seront appuyées en outils de gestion notamment des Caissettes (verte et rouge), des registres (120 pièces), des blocs notes etc. Ces outils seront octroyés aux structures lors de la formation sur les outils de gestion et sur leur fonctionnement.

### **Activité 1.2.4 : Appui matériel et financier au MuSo/GM**

Après l'étude de performance sur les MuSo et les GM, les structures bénéficieront d'un appui financier pour leur caisse de refinancement. Cet appui est destiné aux groupes ayant remplis les critères préétablis pour éviter tout dysfonctionnement au sein des groupes. Cette somme d'argent leur permettra de s'octroyer des crédits suffisants pour bien développer leurs AGR rentables. Cet appui financier est estimé à 1000 \$ soit l'équivalent de 50\$ par MuSo octroyé une seule fois.

Les comités de GM et ceux de MuSo bénéficiaires vont s'impliquer et déterminer les modalités d'octroi des crédits et remboursement aux membres dans différents groupes.

### **Produit 1.3 : Les leaders et organisations féminines ont la capacité d'agir comme agents de changement social**

A travers ce produit, l'OIM travaillera en collaboration avec une ONG locale spécialisée dans l'autonomisation des femmes. L'ONG sera sélectionnée par le biais d'un processus compétitif transparent. L'ONG recevra des conseils et un renforcement des capacités de la part du chef de projet de l'OIM et du point focal genre basé à Kinshasa afin d'agir comme agents de changement social.

#### **Activité 1.3.1 : Sélection des leaders féminins communautaires et des champions du genre (OIM)**

Les champions genres sont des modèles positifs dans la pratique du genre au niveau communautaire. Ils sont installés dans des structures à base communautaire où ils sensibilisent sur la masculinité positive et jouent un rôle dans le référencement et le suivi des femmes/filles victimes des violences sexuelles, notamment auprès des autorités locales. Le consortium prévoit former et installer quatre (4) équipes des champions genres, un dans chaque zone prioritaire. Chaque équipe est composée d'hommes et de femmes, issus des structures locales. Ils seront identifiés à l'issue des forums communautaires et mèneront des sensibilisations sur la masculinité positive dans des écoles et regroupements locaux (associations des vendeurs, cultivateurs, conducteur de taxi...). Leurs interventions porteront également sur le suivi des dossiers liés aux violences sexuelles dans leurs entités territoriales respectives tout en s'assurant de la prise en charge médicale des victimes et du suivi aux instances judiciaires du dossier des auteurs afin de lutter contre l'impunité.



**Activité 1.3.2 : Formation des femmes membres des structures à base communautaire sur la médiation, la gestion et transformation pacifique de conflits (OIM)**

Après leur sélection, les champions de genre dans chaque zone seront formés ensemble avec les femmes influentes membres des structures à base communautaire sur la médiation, la gestion de conflit et la transformation pacifique de conflits. Cette formation permettra aux femmes influentes d'organiser des séances de médiation, et de résolution pacifique des conflits dans leur communauté respective.

**Activité 1.3.3 : Accompagnement des leaders féminins à travers le coaching (OIM)**

Pour renforcer les capacités des champions du genre et assurer simultanément l'appropriation gouvernementale tout en renforçant la durabilité, l'OIM soutiendra leur accompagnement à travers un service local du genre au niveau de la chefferie. La division provinciale et les services locaux du genre seront soutenus pour effectuer des visites sur le terrain dans les zones prioritaires, accompagner les champions du genre et s'impliquer pleinement dans le suivi des activités du projet. Cela permettra de mettre l'accent sur le genre dans le processus de suivi tout en renforçant l'implication des gouvernements locaux et provinciaux dans le projet.

**Activité 1.3.4 : Soutien aux événements de mobilisation communautaire axés sur le genre (OIM)**

Pour la promotion de l'égalité des sexes et la masculinité positive, l'OIM travaillera avec une ONG locale pour organiser des événements axés sur le genre comme des journées sur les droits de la femme, la sensibilisation aux coutumes rétrogrades et le plaidoyer pour la masculinité positive.

**Activité 1.3.5 : Campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'autonomisation économique des femmes (OIM)**

Pour renforcer la sensibilisation sur l'autonomisation et l'indépendance des femmes dans la sphère économique, des campagnes d'informations publiques seront mises en œuvre en coordination avec les radios communautaires et les ONG locales de femmes. Cette activité cherchera directement à renforcer la participation et l'autonomisation des femmes dans les autres activités du projet, notamment par la participation à la MUSO, les activités génératrices de revenus et les formations professionnelles.

**Résultat 2 : Le risque que les jeunes à risque intègrent les groupes armés est réduit grâce au renforcement de la résilience et à leur (ré) intégration socio-économique durable**

**Présentation générale du résultat**

En plus du profilage des bénéficiaires, la sensibilisation communautaire et de la gestion individuelle des cas de chaque bénéficiaire, l'ICRS vise à améliorer la capacité de résilience des communautés d'accueil afin de réduire les tensions liées à la compétition sur les ressources. Cela garantit un accompagnement socio-économique plus durable, contribue à la relance économique avec un effet positif sur le processus global de réconciliation et de stabilisation communautaire.

Grâce aux activités de relance économique et de renforcement de la résilience dans les communautés de retour, une assistance socio-économique sera fournie à **1300** personnes. Les critères de sélection des bénéficiaires communautaires seront définis au début du projet, à travers un processus inclusif et participatif lors du premier comité de pilotage du projet. Des campagnes d'information seront menées dans les zones de retour pour garantir la transparence du processus et la prise en compte des préoccupations des communautés. L'organisation de formations conjointes et des entreprises et coopératives conjointes, renforcera la cohésion sociale entre les différents communautés et bénéficiaires ainsi que la communauté dans son ensemble.



Sur la base de la formation, les bénéficiaires recevront un accompagnement pour la création d'une micro-entreprise ou coopérative en utilisant des équipements en nature, un système de bons ou des subventions de micro finance, selon leur situation individuelle. Des visites de suivi régulières assurent le cas échéant et si nécessaire, une orientation vers les prestataires de services disponibles et les marchés voisins qui ont été identifiés dans les zones Prioritaires par l'étude de marché mené au début du projet.

Pour éviter que les communautés et les marchés ne soient saturés avec certains types de micro-entreprises au-dessus du taux d'absorption, 400 des bénéficiaires recevront une formation et un soutien pour le démarrage d'activités génératrices de revenus non agricoles. Pour diversifier davantage les secteurs ciblés, dans chaque zone prioritaire, 100 bénéficiaires seront ciblés et regroupés en 5 groupes / types de formation par zone. La stratégie globale sera élaborée par le personnel technique de l'OIM, Caritas mettra en œuvre les formations professionnelles avec un suivi et un soutien au renforcement des capacités de l'OIM. L'autre partie des bénéficiaires (900) bénéficiera d'un soutien à la création de coopératives agricoles et au renforcement des chaînes de valeur par Trocaire.

### ***Bénéficiaires et groupes cibles***

1 300 bénéficiaires directs :

- 900 bénéficiaires des coopératives / associations agricoles
- 400 bénéficiaires de petits métiers
- Au moins 40% des bénéficiaires seront des jeunes vulnérables
- Au moins 40% des bénéficiaires seront des femmes
- 20% des bénéficiaires seront des hommes vulnérables

3 900 bénéficiaires indirects :

- 3 900 (approximativement) bénéficiaires indirects (Dépendants / ménages des bénéficiaires directs)

### **Produit 2.1 : Les bénéficiaires sont bien informés préparés par rapport au processus intégration socio-économique**

***Activité 2.1.1 : Séances de conseil / d'information de groupe pour les bénéficiaires sur les conditions et modalités de leur soutien et la situation économique dans leur communauté (OIM)***

L'assistance sociale et les conseils sont des éléments clé pour la relance économique personnel. Sur la base des informations du profilage mise en œuvre par l'OIM et de l'étude de marche mené par Trocaire au début du projet, des conseils seront fournis aux bénéficiaires pour répondre aux besoins individuels et partager des informations pertinentes sur les zones de retour et le paquet de réintégration. Cela permettra de bien gérer les attentes et de s'assurer que le processus de réintégration n'est pas entravé par des imprécisions qui peuvent conduire à des cas de déception. Des séances d'information et de conseils seront également organisées tout au long du processus dans le cadre des visites de contrôle et de suivi pour s'assurer que tous les bénéficiaires comprennent pleinement le système, et les exigences afin de bien gérer les attentes.

Ces sessions sont programmées durant la phase HIMO pour permettre aux bénéficiaires de disposer de suffisamment de temps pour préparer leur regroupement par secteur et leur réinsertion socio-économique à long terme.

***Activité 2.1.2 : Former les groupements et coopératives sur l'identification, le choix et le lancement des activités rentables et porteuses et assurer leur accompagnement***



L'équipe technique de Trocaire, sur la base d'une étude de marché, mènera un travail d'orientation et conseil de groupe auprès de 1300 bénéficiaires, en coordination avec Caritas, qui organisera les formations professionnelles non-agricoles. Les membres des groupements et coopératives/associations seront formés dans les différents villages sur le choix et le lancement des activités rentables. Au total 33 séances réunissant chacune 40 personnes, soit au total 1300 personnes seront organisées dans 33 sites différents au cours du premier semestre du projet. Un suivi-accompagnement rapproché sera ensuite organisé au second semestre pour permettre aux bénéficiaires de bien choisir les activités rentables et porteuses pendant leurs réunions mensuelles ou de manière individuelle. Le module de formation (livret) adapté à l'enseignement des adultes sera produit, partagé et utilisé lors des séances de formation. Ce travail d'orientation se basera sur l'enquête de profilage et la réalité du marché local à travers l'étude de marché et d'opportunités. Cette activité permettra d'identifier le profil détaillé des activités économiques les plus durables du point de vue des marchés et des opportunités existantes, tout en mentionnant les coûts de production, de prix de vente et la marge de profit estimée. Ces informations détaillées et les éléments clés faciliteront la prise de décision des bénéficiaires quant à leurs choix de réintégration. Les bénéficiaires pourront choisir les professions adaptées au contexte socio-économique, de manière individuelle ou collective. Cependant, ils seront encouragés à s'engager dans des groupes ou des coopératives pour maximiser le soutien qu'ils obtiendront et mettre en commun les ressources ainsi que les risques.

Les différents secteurs d'activités non-agricoles dans lesquels les bénéficiaires pourront exercer incluent, parmi d'autres, la restauration, les petits commerces, la mécanique, la soudure, la charpenterie, la menuiserie, la maçonnerie, couture masculine et/ou féminine, etc. Pour atténuer le décalage entre les attentes et la réalité, garantir le partage d'information claires et détaillées et de conseils sur la base des formations professionnelles disponibles aux bénéficiaires, l'activité sera organisée en coordination avec l'ensemble du consortium. Pour éviter toute déception potentielle avec les kits de démarrage correspondants, le consortium cherchera à fournir un soutien en espèces ou en bons si cela est approprié et faisable.

**Activité 2.1.3 :** *Former les groupements et coopératives sur l'élaboration des Plans d'affaire individuels et communautaires et assurer leur accompagnement*

L'agriculture constitue la première source de revenu dans la communauté et une opportunité d'intégration et d'insertion socioéconomique durable pour les jeunes à risque et les personnes vulnérables. Le projet se focalisera sur les AGR agricoles pour la plupart des bénéficiaires et mettra l'accent sur certains segments de la chaîne de valeur dont la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles rentables et porteuses dont le manioc, le maïs et le haricot. Les bénéficiaires seront sensibilisés sur l'importance de chaque filière choisie. Etant donné que le projet Pamoja kwa Amani a accompagné les structures communautaire (coopératives, association, regroupements etc.) dans le maillon de production, un diagnostic participatif rapide sera mené pour permettre d'avoir une cartographie des regroupements des producteurs disponibles dans chaque secteur de production des cultures vivrières.

La formation sur l'élaboration de plans d'affaire simplifiés des activités rentables et porteuses choisies se déroulera dans 33 sites de la zone du projet. Les 33 sessions de formation accueilleront 40 participants membres des groupements et coopératives agricoles, soit un total de 1300 personnes formées. Au cours de ce même semestre, les membres des structures à base communautaire préalablement établies ou redynamisées seront accompagnés par l'équipe des formateurs CARS dans l'élaboration des plans d'affaires simplifiés. Le module de formation (livret) adapté à l'enseignement des adultes sera produit, partagé et utilisé lors des séances de formation.

**Produit 2.2 :** Les microentreprises, associations et coopératives sont créées et gérées de manière inclusive et durable



**Activité 2.2.1 :** *Former les bénéficiaires sur les bonnes pratiques de gestion, connaissances de base en comptabilité financière et des avantages de l'épargne*

Les 1300 bénéficiaires membres des groupements/coopératives, ayant fait le choix de lancer des activités rentables et porteuses et ayant élaboré un plan d'affaire simplifié conjointement ou individuellement, participeront à des sessions de formation. Au total 33 sessions différentes auront lieu dans 33 sites différents et permettront aux bénéficiaires d'être outillés sur les bonnes pratiques de gestion, de connaissances de base en comptabilité financière et des avantages de l'épargne afin de garantir une bonne gestion des micro-entreprises créées. Le livret portant sur la « réussite d'une microentreprise » sera utilisé pendant les séances de formation.

Le livret portant sur « la gestion d'une petite comptabilité » sera utilisé pour la capacitation des 1300 participants réunies lors des 33 sessions de formation différentes réunissant en moyenne 40 participants en moyenne par session sur la tenue d'une petite comptabilité. Les outils de gestion d'une micro-entreprise seront rendus disponibles et un coaching rapproché sera utilisé pour permettre aux bénéficiaires de s'approprier ses outils dans la gestion quotidienne de leur microentreprise.

**Activité 2.2.2 :** *Donner des formations professionnelles aux bénéficiaires qui ont choisi des activités économiques non agricoles.*

Pour préparer les formations professionnelles, Caritas, avec le soutien et le suivi technique de l'OIM lancera les activités préparatoires pendant le premier trimestre du projet. Les sous-activités préparatoires comprendront : (1) le recrutement des formateurs (en coordination avec l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP) pour assurer un niveau de connaissances et d'expertise technique suffisant), (2) la préparation des formations avec l'INPP, (3) la préparation du matériels de formation (en coordination avec l'équipe technique de l'OIM), (4) la construction des salles en planche pour abriter la formation sur la base de la sélection des zones ciblées par le CLEP et (5) l'achat de tous les équipements et matériels de formation.

Après la préparation des formations professionnelles non agricoles, Caritas assurera la mise en œuvre des formations, avec un soutien étroit du personnel technique de l'OIM. La formation ciblera 400 bénéficiaires, classés dans 20 groupes de formation avec 20 personnes par groupe. La période de formation durera environ quatre mois et sera dispensée chaque jour ouvrable, soit vingt jours par mois. Chaque jour de la formation, une collation fournie par un service traiteur sélectionné et payé mensuellement, sera remise aux participants . Par ailleurs, pour la durée des formations, les participants recevront une indemnité journalière de subsistance de 4 000 Franc Congolais (2.5 USD). A l'instar de l'HIMO, cela permettra aux bénéficiaires de financer leurs frais de subsistance et de déplacement.

La formation portera sur les filières choisies par les bénéficiaires parmi les filières porteuses détectées par les études socio-économiques de base : la transformation des produits agricoles, menuiserie, coupe couture, pâtisserie, mécanique, maçonnerie, coiffure, etc. Le programme prévoit également la fourniture des matériels pédagogiques ; la préparation du contenu de la formation par filière avec l'appui de l'INPP avant la dispensation.

Les formations seront coordonnées et développées en étroite collaboration avec l'INPP et une évaluation à mi-parcours sera effectuée par l'INPP pour permettre de formuler des recommandations contribuant à l'amélioration de son contenu. Caritas facilitera également des missions de suivi supplémentaires par le ministère du plan, le bureau provincial de la jeunesse, l'INPP et l'Entité Territoriale Décentralisées (ETD). Une évaluation finale « jury » par l'INPP permettra la certification de qualification. Cette certification officielle est essentielle pour reconnaître les compétences des bénéficiaires au niveau national.



Afin s'assurer que le personnel technique ait un niveau suffisant pour mettre en œuvre et superviser les activités de formation, Caritas emploiera un total de deux superviseurs techniques avant le début des formations. Ceux-ci travailleront en étroite collaboration avec l'assistant de projet de l'OIM sur tous les aspects de la formation professionnelle, y compris l'élaboration du curriculum, le recrutement de formateurs, le suivi et l'évaluation.

**Activité 2.2.3 : Donner des formations sur les micro-entreprises agricoles aux bénéficiaires qui ont choisi des activités économiques agricoles.**

Au total, trois sessions de formation de trois jours seront organisées dans trois sites (Boga, Gety et Kasenyi) pour 35 membres de cinq comités de gestion des unités de transformation (7 membres par comité). La formation portera sur les techniques appropriées de gestion et de maintenance des différentes machines. Un appui en maintenance des machines/équipements (M.O) pendant une période de six mois sera assuré pour garantir le bon fonctionnement et la bonne gestion des machines au niveau communautaire.

Par ailleurs, des séances de formations des membres des groupements/coopératives sur différentes thématiques dont la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles (manioc, maïs et haricot) seront organisées pour permettre aux bénéficiaires d'acquérir des connaissances et compétences nécessaires pour développer leurs affaires. Le marketing et la promotion des produits transformés seront organisés pour assurer l'écoulement des produits dans les marchés potentiels identifiés au niveau territorial et provincial. Pour ce faire, l'utilisation des médias sera mise à contribution pour la diffusion des supports publicitaires de promotion de ces produits. Pour ce produit, le staff Trocaire travaillera avec ses partenaires Association Pour la Protection de l'Enfance au Congo « APEC » et le Cadre d'Appui à la Recherche de Solutions « CARS » afin d'assurer non seulement l'octroi des équipements et machines à tous les groupes et associations visés mais aussi garantir l'appropriation et le fonctionnement durable de tous ces intrants mis à leur disposition. La représentation équitable des hommes et des femmes de différentes couches sociales sera prise en considération lors de la sélection des bénéficiaires.

Tous les membres des regroupements/Coopératives participeront aux formations initiales ou de rattrapage portant sur les quatre thématiques principales suivantes : identification, choix et démarrage d'une AGR rentable et porteuse ; élaboration des Plans d'Affaire simplifiés sur l'AGR choisi ; gestion efficace et efficiente d'une micro-entreprise et tenue de comptabilité simplifiée. Par ailleurs, les dirigeants des mêmes groupes bénéficieront également d'enseignements sur les notions de redevabilité, transparence, démocratisation avec un accent particulier sur le suivi, rapportage et présentation des comptes d'activités menées et des moyens générés et dépensés.

Pour y parvenir, un diagnostic participatif avec pour but d'analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces que chaque produit pourrait présenter dans le développement de la chaîne de valeur sera conduite. Les conclusions de ce diagnostic participatif permettront à la fois de créer des connexions solides entre les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les consommateurs mais aussi d'organiser la chaîne de valeur pour que ces derniers regroupés en groupements/coopératives établissent entre eux des contrats formels et/ou informels de responsabilités et organisent des réunions d'échanges régulières sur le bon déroulement des transactions et autres initiatives.

**Activité 2.2.4 : Effectuer des transferts monétaires (conditionnels) en appuyant les bénéficiaires dans la mise en œuvre et le démarrage des petits métiers/micro entreprises rentable**

L'usage de subventions en espèces ou en bons, en lieu et place des kits de démarrage d'entreprise traditionnels est basé sur les enseignements tirés et les considérations générales sur des activités de relance économique. Les expériences passées, en particulier celle de Caritas au Sud Irumu, ont démontré que les bénéficiaires étaient souvent insatisfaits des composants des kits de démarrage car ils ne



correspondaient pas aux équipements utilisés lors des formations ou ne répondaient pas aux demandes spécifiques du marché. De plus, les achats par le biais de systèmes logistiques des agences des Nations Unies ou des ONG peuvent être longs et impliquent souvent le recours à des fournisseurs extérieurs, retardant le démarrage des activités économiques, frustrant les bénéficiaires et augmentant le risque que les microentreprises ne parviennent pas à fournir un revenu durable.

En outre, l'octroi de subventions en espèces renforce généralement la relance économique locale car les bénéficiaires sont susceptibles de dépenser leur argent localement. L'augmentation du pouvoir d'achat des ménages individuels peut contribuer de manière significative à une reprise rapide dans l'ensemble de la zone en soutenant le commerce ; en renforçant ou en reconstruisant les liens avec le marché ; en élargissant l'accès local global aux biens et services ; et en soutenant les entreprises locales. Il rend en outre les nouvelles AGR ou micro- entreprises plus indépendantes et durables. Les bénéficiaires sont en mesure d'explorer et d'établir eux-mêmes la chaîne d'approvisionnement, avec un soutien de mentorat initial des partenaires du consortium. Les subventions en espèces seront accompagnées de formations et d'un soutien aux associations villageoises de prêts et d'épargne, afin de permettre aux bénéficiaires d'économiser de l'argent supplémentaire et de le faire investir dans la création d'entreprises supplémentaires. Ces associations permettront également aux bénéficiaires de contracter des prêts supplémentaires en cas de besoins d'expansion commerciale par la suite.

Une évaluation spécifique de la faisabilité des transferts monétaires sera réalisée au début du projet. Cette évaluation utilisera l'outil de critères généraux de l'OIM sur l'intervention en espèces ainsi qu'une procédure opérationnelle standard spécifique sur l'intervention en espèces. A la suite de cette étude, l'OIM lancera un appel d'offres et évaluera les différentes modalités de transfert d'argent pour sélectionner la plus efficace, spécifiquement pour le territoire de Sud Irumu, dans la province de l'Ituri. Les options incluent Soficom, Vodafon et Mpesa, mais d'autres fournisseurs seront également explorés en fonction de la couverture géographique et cellulaire, des coûts et du rapport qualité/prix. La faisabilité globale des transferts monétaires dans la province de l'Ituri a déjà été démontrée par d'autres agences des Nations Unies et ONG pour surmonter les défis (e.g. logistiques ou accès) et rendre l'assistance humanitaire plus efficace. Si la faisabilité de subventions en espèces pour certains types d'AGR ne peut être confirmée, des systèmes de bons ou de kits traditionnels de démarrage d'entreprise en nature seront fournis en remplacement.

**Activité 2.2.5 : Appuyer les groupes/coopératives avec des machines et équipements de transformation des produits agricoles**

Pour faciliter la réintégration et réinsertion socioéconomique **des** jeunes à risque et des autres membres de la communauté, la transformation des produits agricoles de maïs et manioc ainsi que la commercialisation des haricots ont été identifiés (cultures porteuses) par l'étude d'analyse socioéconomique conduite par Mercy corps en septembre 2019.

Des machines simples (moulins) et des kits complets de machines adaptées ainsi que des mixeurs manuels seront distribuées aux groupements et coopératives/associations des bénéficiaires sélectionnées dans la zone du projet, après consultation avec eux. Il s'agit notamment de :

- 20 moulins simples grand format qui seront distribuées dans les groupements communautaires à forte production agricole dans les trois axes du projet (Gety, Boga et Kasenyi). Les moulins faciliteront la transformation des produits agricoles.
- Le transport des unités de transformation sera assuré depuis le lieu d'acquisition, en passant par Bunia, jusqu'aux communautés bénéficiaires. Une équipe de mécaniciens spécialisés dans l'installation de moulins simples et des kits complets de transformation sera recrutée pour faciliter l'installation des unités de transformation dans les communautés bénéficiaires et d'assurer leurs fonctionnements.



- Cinq kits complets de machines de transformation, adaptées aux contextes, composé d'éplucheurs/ décortiqueuses, râpeuse, presse, moulin, tamis seront achetés et distribués aux cinq coopératives agricoles qui seront mises en place dont 2 kits à Gety, 2 à Boga et 1 kits à Kasenyi pour la transformation du manioc et maïs en farine de qualité.
- Cinq abris en dur seront construits dans les trois zones à forte production agricole pour faciliter la transformation des produits agricoles.
- Cinq équipements de conditionnement / conservation des produits agricoles tels que les sacs vides, sachets decalo, palettes, et autres seront distribués aux comités de gestion des unités de transformation pour faciliter la conservation et le conditionnement.
- Cinq machines à coudre pour les sacs d'emballage des produits transformés seront distribuées aux coopératives agricoles assurer une bonne qualité et une valeur ajoutée au produit.
- Cinq kits de maintenance pour les machines, composés de matériels et outillage (tamis, huile moteur, carburant d'essai, couroi, graisse, et autres, seront achetés et distribués aux coopératives agricoles bénéficiaires des kits complets de transformation des produits agricoles dans la zone du projet.
- 20 mixeurs manuels seront distribués aux comités des groupements de producteurs pour faciliter la transformation des feuilles de manioc, patte d'arachide etc..., et permettre aux bénéficiaires de diversifier leurs activités. Les mixeurs seront installés par les mécaniciens experts sélectionnés au niveau communautaire pour un bon fonctionnement.
- 20 douzaines de bâches seront achetées et distribuées aux groupements de producteurs pour faciliter le séchage des produits de récolte.
- 20 hangars pour abriter les moulins simples seront construits dans les sites choisis par les groupements des producteurs dans la zone du projet
- Cinq petits dépôts en dur seront aussi construits à côté des unités de transformation dans les 5 coopératives agricoles dont 2 kits à Gety, 2 à Boga et 1 kit à Kasenyi pour faciliter l'entreposage et conservation des produits agricoles récoltés et transformés.
- 25 kits de protection (cash nez, salopette, gants, botte...), matériels et outillage (tamis, huile moteur, carburant d'essai, balance, sac vide, couroi, graisse, etc.) seront distribués aux coopératives et groupements des producteurs.

Les produits transformés et emballés pour la commercialisation seront certifiés par l'office congolais de contrôle pour attester la qualité et se conformer aux normes nationales en la matière.

#### **Activité 2.2.6 : Appui aux chaînes de valeurs agricoles porteuses (Manioc, haricot et maïs)**

Le projet va se focaliser sur certains segments de la chaîne de valeur dont la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles rentables et porteuses dont le manioc, le maïs et le haricot. Etant donné que le projet Pamoja kwa Amani à accompagner les structures communautaires (coopératives, association, regroupements etc.) dans le maillon de production, un diagnostic participatif rapide sera mené pour permettre d'avoir une cartographie de regroupement des producteurs dans chaque bassin de production des cultures vivrières rentables.



Pour faire la promotion des produits agricoles transformés au niveau local et au niveau provincial, les activités de marketing seront organisées par les coopératives et regroupements des bénéficiaires. Des affiches, des tableaux des prix, des dépliants seront produits, des émissions radios dans les médias locaux et de sensibilisation auprès des consommateurs potentiels seront organisées dans le cadre de la promotion des produits transformés.

Il s'agira des séances de rencontre sous forme de réunions avec producteurs regroupés. Dans l'objectif de connecter les producteurs avec les transformateurs regroupés, des réunions seront organisées pour faciliter la restructuration, la redynamisation et l'accompagnement de ces regroupements de producteurs afin de rendre disponible la matière première de qualité aux transformateurs. Six séances seront organisées à raison de deux séances par semestre, soit un total de 240 participants seront ciblés. Les thèmes liés aux modalités de la vente, de la qualité des récoltes, de transparence, de traçabilité des produits et de connectivité entre les produits seront développés.

Il s'agira des réunions trimestrielles au cours desquelles toutes les parties prenantes de chaque filière agricole discuteront des enjeux de leur filière, proposeront des lignes directrices à suivre pour pérenniser les maillons aux seins desquels chacune des parties prenantes travaillent. 66 participants seront regroupés sur trois axes (Boga, Gety et Kasenyi) à raison de deux réunions par semestre.

Des réunions semestrielles seront organisées et regrouperont les vendeurs d'intrants améliorés d'agriculture, de la pêche, de l'élevage et d'AGR non agricole. Cela va faciliter l'accès aux intrants de qualité de manière régulière et à des prix abordables au niveau communautaire. 66 participants seront regroupés sur trois axes (Boga, Gety et Kasenyi) à raison de deux réunions par semestre.

33 sessions de formation seront organisées par semestre à raison d'une session par groupement des producteurs avec la participation de 40 personnes par groupement. Différentes thématiques des techniques de conservation des produits agricoles et d'autres activités nécessaires de post récolte seront abordées. L'accent sera mis aux cultures vivrières rentables et porteuses que les regroupements et coopératives agricoles vont transformer et commercialiser.

Trois séances de formation sur la transformation et commercialisation des produits agricoles seront organisées. Chaque séance portera sur une filière spécifique dont le manioc, le maïs et le haricot. 105 membres des coopératives et regroupements de transformateurs bénéficiaires des machines de transformation vont y participer.

#### *Activité 2.2.7 : Visites régulières de suivi, d'évaluation et de coaching pour les entreprises non agricoles*

Afin de s'assurer que les bénéficiaires sont en mesure de démarrer et de gérer efficacement leur propre entreprise, Caritas, avec le soutien et les conseils de l'OIM, effectuera des visites de suivi régulières. Ces visites permettront une évaluation des micro-entreprises ainsi que la fourniture de coaching et d'orientation pour relever les défis potentiels.

Pour améliorer la durabilité et l'autosuffisance du projet et des micro-entreprises, les bénéficiaires seront encouragés à former des groupes au sein de leur communauté et à s'engager dans un examen / conseil de groupe. Lors de la première visite de suivi, l'OIM et Caritas mettront en place ces groupes d'entreprises communautaires, qui peuvent également inclure d'autres propriétaires d'entreprises communautaires. Des visites de suivi régulières auprès de ces groupes, ainsi que des individus si nécessaire, permettront un coaching continu par l'OIM et Caritas ainsi qu'une fertilisation croisée des meilleures pratiques pour les petites entreprises. Cela contribuera à la cohésion sociale entre les anciens combattants et les bénéficiaires de la communauté, tout en permettant aux bénéficiaires de partager leurs expériences et leçons apprises en termes pour les pratiques commerciales ainsi que pour se donner mutuellement des conseils.



Les superviseurs de Caritas et les experts techniques de l'OIM effectueront conjointement ces visites et veilleront à ce que chaque communauté cible soit visitée au moins une fois par mois pendant les premiers mois de la mise en œuvre de l'entreprise jusqu'à la fin du projet. Tout en servant principalement de moyen pour soutenir les entreprises, cela permettra également le renforcement des capacités du personnel de Caritas par les experts de l'OIM.

##### 5. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique (maximum ½ page)

Les activités de relance économique encourageront la participation des femmes à tous les niveaux. Les jeunes vulnérables acquerront des compétences professionnelles et s'engageront dans des activités d'entrepreneuriat, d'apprentissage et/ou d'emploi. Le Consortium s'assurera de la représentativité quantitative des femmes et des jeunes dans toutes les instances de décision. Pour y arriver, des variables claires seront formulées pour mesurer la participation qualitative et quantitative de la femme, des jeunes et des groupes vulnérables dans les actions du projet. Le projet encouragera la participation des femmes et des jeunes aux différentes sessions de renforcement des capacités et activités économiques. Les priorités spécifiques des femmes et des hommes en termes de réinsertion économique seront analysées pour y apporter des solutions idoines, et le suivi et évaluation des HIMO et activités économiques inclura ainsi une appréciation du degré auquel les priorités de chacun auront été adressées. De manière générale, la base de données des bénéficiaires et les indicateurs du projet seront désagrégés par sexe et âge. Des modules de formation sur le genre seront inclus dans les curriculums des formations.

Les analyses des chaînes de valeur et de moyens de subsistance auront des questions spécifiques liées aux barrières économiques des femmes et des jeunes et les activités seront ajustées à ces résultats pour adresser les barrières identifiées.

Concernant le regroupement de bénéficiaires sous forme d'associations qui bénéficieront de la mise en œuvre d'AGR, chaque groupe/association sera dirigé par un comité de gestion qui sera élu par les membres. Au moins, 30% des membres de ces comités devront être des femmes afin de susciter l'intérêt de plus de femmes. Un travail sera fait pour renforcer leur capacité de gestion.

En termes prévisionnel, la participation des femmes devra être envisagée au moins 40% dans les différentes assises. Cependant, un travail en amont devra être envisagé notamment pour sensibiliser les femmes à ce propos. En termes de soutien direct au renforcement de capacité des femmes, l'objectif spécifique identifiera des associations des opératrices économiques de la ZP notamment les agricultrices, les commerçantes de biens de premières nécessités en vue d'identifier avec elles les soutiens adéquats et réalisables leur permettant d'accroître leurs pouvoirs économiques.

En raison de l'effet disproportionné du conflit sur les femmes dans les zones cibles, le projet a également choisi d'allouer un produit spécifique contribuant au renforcement de la cohésion sociale, pour renforcer la participation et l'autonomisation des femmes dans le projet. Le produit se focalise sur en lien avec le renforcement des capacités des femmes locales à agir en tant qu'agents de la paix en lien avec le premier résultat du projet pour renforcer davantage l'autonomisation économique de la femme et des jeunes filles envisagée dans le deuxième résultat du projet. Cela sera d'autant plus renforcé par l'intégration de la dimension de genre dans la stratégie de communication du projet, ainsi que par la formation de journalistes, la mise en œuvre d'activités de sensibilisation de la communauté et l'émission de spots radio communautaires spécifiques sur l'autonomisation économique des femmes et leur participation aux processus de paix.

Enfin, un pourcentage spécifique du budget sera alloué spécifiquement pour répondre aux besoins des femmes, des jeunes filles et des jeunes hommes selon les lignes directrices Genre de l'ISSSS.



I. Analyse des acteurs locaux, provinciaux, nationaux et/ou régionaux

Acteur	Niveau (local, provincial, national, régional)	Type d'influence sur les dynamiques de conflits (positif ou négatif)	Intérêts, rôles dans le processus de stabilisation
Acteurs politique	National et provincial et régional	Positif et négatif	Certains ont une influence négative comme soutien des jeunes au sein des groupes armés et peuvent être contre la stabilisation. D'autres en plus influencent positivement la stabilisation pour leur Integer économique et le bien-être de la population.
Les groups armes	Local	Négatif	Intérêt dans l'instabilité de la zone pour l'appropriation abusive des biens de la communauté
Les mutualités ethniques et chefs coutumiers	Local et provincial	Positif et négatif	Jouent un grand rôle dans la sensibilisation autour des conflits identitaires, intra et intercommunautaires ; ainsi que la sensibilisation à la démobilisation des jeunes et leur intégration au sein des projets de développement.
Les regroupements des jeunes au niveau local	Local	Positif et négatif	Jouent un grand rôle dans le processus de stabilisation dans la sensibilisation des pairs (découragement de l'enrôlement au sein des groupes armés) ; ont en plus l'intégrer d'intégrer les projets de développement.
Les structures de résolution des conflits au niveau locale	Local	Positif	Conduite des médiations interpersonnelles au niveau de la base.
Les cadres de concertation inter communautaire	Provincial et local	Positif	Organisation des dialogues intercommunautaires pour assurer la cohabitation pacifique au niveau local.
L'armée Nationale	National	Positif	Sécurisation de la zone d'intervention du projet et renforcement du processus de pré-cantonement
Gouvernement	National et	Positif	Garant du processus de stabilisation de



	provincial et régional		la zone et le renforcement de la sécurité de la population de dans la zone. Lancer le processus de démobilisation des jeunes et leur intégration au sein de la communauté.
Monusco	National et provincial et régional	Positif	Garantir sa participation totale au sein du processus de stabilisation et soutien du gouvernement ;
Les ONG humanitaire et de développement	National et provincial et régional	Positif	Développement des programmes d'intégration des jeunes pour leurs générations des revenus et le développement personnel.

### I. La participation du gouvernement provincial et national et des autorités locales dans la mise en œuvre du projet

Afin de s'assurer de l'appropriation institutionnelle de l'implémentation et des résultats pour une durabilité et un impact après le projet, le consortium sous le lead de l'OIM mettra à disposition les moyens et mesures nécessaires pour faire participer les principaux acteurs (à différents niveaux), y inclus le gouvernement provincial, les autorités locales ainsi que les autres parties prenantes (instances religieuses au niveau local). Les institutions étatiques nationales seront impliquées dans le cadre des actions de plaidoyer.

Des engagements seront signés avec les autorités compétentes dès le début du projet au niveau local et provincial pour définir les responsabilités de toutes les parties prenantes au projet. Ces engagements détermineront le niveau d'implication et l'apport de la partie nationale pour la réussite du projet ainsi que les conditionnalités pour la mise en œuvre de certaines activités, notamment les activités relatives aux aspects fonciers, à la mise en place des AGR et la mise en œuvre des projets communautaires. Ces engagements seront signés au niveau territorial et transmis au niveau provincial pour en assurer le suivi et le respect.

L'ancrage institutionnel sera assuré au sein de chaque résultat de la manière suivante :

L'engagement politique a été défini comme prioritaire pour arriver à une stabilisation. Le consortium s'engagera directement avec le Gouvernement dans toute la mise en œuvre du programme. Leurs représentants à tous les niveaux seront impliqués pour faire partie du comité de préparation, de mise en œuvre et de suivi. Trôcaire travaillera en collaboration directe avec les services étatiques spécialisés et dédiés à son domaine d'intervention dans le cadre de l'appui technique, suivi et évaluation de son résultat. Ainsi, des missions conjointes seront organisées, des réunions de coordination au niveau provincial, territorial et local seront tenues. De plus, pour les formations professionnelles, Caritas travaillera en étroite collaboration avec l'Institut national de préparation professionnelle (INPP), l'autorité congolaise chargée de la normalisation et de la certification des formations professionnelles, qui certifiera que les formations sont correctement mises en œuvre et s'assurera également que les bénéficiaires reçoivent un certificat de formation officiel pour certifier leurs compétences à la fin de la formation. Pour les activités axées sur le genre, l'OIM travaillera également directement avec les services gouvernementaux chargés des questions de genre au niveau des chefferies. Cela impliquera principalement leur participation directe en tant que coachs pour les organisations féminines locales et les champions du genre.



Les rôles et les responsabilités de chacun seront définis dans un plan d'action commun au Gouvernement et au projet. Le projet n'œuvrera pas seul mais travaillera avec les interventions alignées à la stratégie de stabilisation et aux sections substantives de la MONUSCO. Cette démarche assurera ainsi la durabilité et le succès des interventions de ce projet.

Un accent particulier sera mis sur l'engagement des structures et institutions provinciales, y compris les structures coutumières en assurant un investissement dans le développement de leurs compétences et capacités. Les Ministères et Divisions étatiques<sup>9</sup> et Sections de la MONUSCO<sup>10</sup> pertinents seront impliqués dans la coordination, la mise en œuvre et le suivi des activités. En complémentarité, une approche s'inspirant des actions de dialogue démocratique sera mise en place afin de renforcer la confiance et la coopération entre l'état et la population. Ainsi, le consortium avec l'appui du STAREC, engagera les parties prenantes nationales et provinciales à différents échelles dans l'appropriation des interventions.

## II. Durabilité / viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle

Le projet a une durée relativement courte de 18 mois et devra ainsi assurer la durabilité de ses interventions et résultats dès le lancement. Les parties prenantes et les bénéficiaires devront avoir la capacité, la motivation et les ressources nécessaires pour pérenniser les acquis du projet. Les conditions à cette durabilité (besoins en ressources, capacités adéquates, partenariats etc.) seront développées et discutées de manière participative et inclusive avec les parties prenantes et bénéficiaires au début de projet. Si besoin, les engagements seront modifiés durant l'implémentation du projet. Le consortium devra développer une stratégie / plan de sortie avec les parties prenantes (y inclus les autorités à différents niveaux) avec des responsabilités qui seront attribuées à chaque partie prenante. Cette approche participative sera accompagnée d'un suivi régulier des résultats du projet qui montrera l'état d'avancement sur les objectifs et les besoins additionnels en matière d'investissement, de sortes que les interventions soient durables.

Pour assurer la durabilité du projet, le consortium s'engagera dès lors à inclure de manière participative les différentes parties prenantes dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des différentes interventions. Des séances de renforcement des capacités des bénéficiaires et des dons matériels seront réalisées pour permettre de pérenniser le fonctionnement des AGR, des MUSO et des chaînes de valeur établies dans le cadre de cette intervention.

Le rôle de la femme et des jeunes dans la communauté sera promu lors de toutes les séances ainsi que à travers des activités spécifiques et ciblées de mobilisation, d'autonomisation et de sensibilisation. Les besoins spécifiques des hommes, femmes, jeunes filles et jeunes hommes seront identifiés à travers le profilage = : elles seront renforcées (matériels, infrastructures, ressources humaines), professionnalisés, capacités et mises en réseau (pour éviter l'enclavement et l'isolement) pour une plus grande efficacité et durabilité. Le projet compte également se baser sur les structures qui seront créées /ou appuyées par la composante Dialogue démocratique ainsi que le renforcement des structures existants dans la zone comme les comités locaux de sécurité de proximité, crée dans des projets I4S antérieurs.

Les stratégies d'intervention seront alignées sur les priorités du gouvernement provincial, territoriaux et des ETD dans la ZP. Des séances de travaux conjoints seront donc organisées au début du projet pour se mettre d'accord sur les différents types d'interventions et activités qui vont être mises en œuvre avec les parties prenantes ainsi que les critères de sélection des bénéficiaires. Le projet ne doit pas être mise en œuvre en parallèle de ces lignes et directives stratégiques, mais devra plutôt accompagner les objectifs qui ont déjà été approuvés par le gouvernement à différents niveaux. De cette façon, à la fin du projet, les

<sup>9</sup> Ministres Des Affaires Sociales, de l'Agriculture, Élevage et Pêches et des Affaires Foncières

<sup>10</sup> Protection, Violence Sexuelle, Affaires Civiles, l'Unité de la Stabilisation



acteurs qui étaient impliqués dans tout le processus identifieront les acquis du projet comme les-leurs et s'approprièrent des capacités acquises pour assurer la durabilité. Au cas où des priorités sectorielles n'ont pas encore été établies, les partenaires du Consortium aideront les acteurs gouvernementaux à les identifier et à les définir de manière inclusive et participative.

- Une faible durabilité des projets a été constatée dans les financements antérieurs de la stabilisation en raison d'une faiblesse dans la stratégie de transfert des acquis rendant ainsi difficile l'appropriation des acquis par les structures étatiques et les acteurs locaux. Une collaboration très étroite (Suivi, supervision, évaluation des activités et capacitation technique) avec les services techniques spécialisés des ministères (IPAPPEL, la Division du Plan, l'INPP, les CLSP, les services du genre des chefferies, les autorités politico-administratives, etc) afin de soutenir toutes les parties prenantes (Coopératives, regroupements de producteurs, transporteurs, les MuSo, etc) à assumer leurs rôles à la clôture du projet ;
- L'implication de la communauté dans toutes les étapes du projet sera aussi une garantie pour que la confiance entre la communauté et les services étatiques puisse réellement être réinstaurée et renforcée dans une optique de rapprochement communautaire ;
- Les activités de relance économique seront alignées aux interventions des projets en cours de Trocaire au sein de la Chefferie Walendu Bindi et Bahema Sud (Projet IAPF). Cette approche permettra de bâtir une complémentarité visant la durabilité des actions et la coordination technique entre les structures dans le même secteur/ filière ;
- Au cours de l'exécution du projet, les nouvelles MuSo créées seront regroupées et les anciens seront accompagnés. Les différents Comités de GM seront renforcés en capacités et leurs animateurs impliqués directement dans la mise en œuvre des activités. A la fin du projet, ces animateurs vont continuer à accompagner les MuSo et à garantir la bonne gestion des groupes au niveau des outils de gestion et de la gouvernance.

La durabilité de l'action proposée est articulée autour de quatre paramètres standards de viabilité (capacité, motivation, ressources et liens avec le préexistant) et chaque résultat est structuré les valeurs ajoutées des stratégies du Consortium au sein des trois résultats.

### III. Redevabilité envers les populations affectées

Pour garantir la redevabilité envers les populations affectées, le consortium mettra en place un mécanisme de plaintes dans les zones prioritaires du projet. L'OIM, en tant que lead du consortium, a des années d'expérience dans la mise en place de mécanismes de responsabilisation / communication bidirectionnelle dans les camps de déplacés / réfugiés. Cette expérience sera partagée avec les autres partenaires du consortium pour une mise en œuvre effective dans les zones d'intervention.

Suite à la sélection des communautés cibles, boîtes à plaintes seront établis et contrôlés régulièrement par les différents partenaires de consortium. Le besoin potentiel d'appareils d'enregistrement audio dans les zones à fort taux d'analphabétisme sera étudié si nécessaire pour garantir un accès adéquat à toutes les populations touchées. Ce mécanisme permettra au consortium d'enregistrer rapidement tout mécontentement potentiel à l'égard du projet et de prendre rapidement les mesures appropriées pour remédier à la situation. Cette activité est une contribution clé à la satisfaction de la communauté envers le projet ainsi que sa durabilité.

Dans les zones où le mécontentement à l'égard du projet est perçu par le personnel du projet, des focus group discussions auront lieu pour explorer la racine du problème et déterminer les réponses appropriées.

L'état d'acceptation et de satisfaction de la communauté à l'égard du projet sera un point à l'ordre du jour de chaque réunion de coordination mensuelle avec le consortium et l'ACIAR. Cela assurera la



coordination des projets tout en rendant moins probable que certaines plaintes ou perceptions de la communauté puissent passer à travers les mailles du filet

#### IV.. Le transfert de compétences et de renforcement des capacités des organisations / structures locales partenaires

Le Consortium reconnaît l'importance de créer une appropriation parmi les structures locales diverses avec lesquelles le consortium travaillera afin d'assurer la représentation de la voix des hommes, femmes, jeunes hommes et jeunes filles de la zone d'intervention et de créer des liens avec les systèmes de gouvernances locales au plus haut niveau administratif. L'approche de renforcement des capacités se basera sur une mobilisation continue des acteurs non pas sur une base financière mais plutôt sur la construction/renforcement des engagements envers le processus de stabilisation ainsi que sur le renforcement des compétences pour qu'ils soient capables de diriger ce processus (y compris après la fin du projet).

Les activités seront mises en œuvre par les organisations locales comme CARS, APEC et Caritas afin que ces dernières s'approprient l'approche et la méthodologie. CARS et l'APEC travailleront en étroite collaboration avec Trocaire pour assurer un niveau élevé de supervision et de coaching sur toutes les activités de subsistance agricole. Suite aux défis passés dans les projets de stabilisation, Caritas bénéficiera d'une étroite collaboration avec l'OIM, qui assurera un suivi étroit de l'implémentation et de la gestion des activités et des finances individuelles. Cela permettra un renforcement des capacités spécifiquement dans le domaine des formations professionnelles et du soutien aux activités génératrices de revenus mais aussi plus généralement dans la gestion de projets et la gestion financière.

Enfin, pour renforcer le rôle des femmes en matière de leadership pour le développement et la relance économique, des programmes de formation concernant les aspects de genre, de promotion de la femme et de leadership seront organisés pour les membres et représentants des institutions étatiques (locale, territoriales ou provinciales) ainsi que les membres des ONG. Un système de coaching sera également mis en place pour que les services genre des chefferies soient en mesure d'accompagner les organisations féminines locales



#### IV. Capacité des organisations de mise en œuvre internationales et locales

##### I/ Capacités organisationnelles et managériales

Agence / Organisation	i. Financements mobilisés pour l'année 2019	i. Sources de financement	ii. Ressources humaines existantes en RDC	ii. Ressources humaines (déjà existante dans l'organisation) à utiliser (mobiliser) dans le cadre du projet	ii. Nombre de staff à recruter	iii. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet
<b>OIM</b>	Humanitaire (12 255 489 USD)	CERF, ECHO, OFDA, canada, SIDA	L'OIM RDC compte actuellement 191 staffs dont 33 expatriés et 158, répartie dans huit provinces : Kinshasa (Bureau de mission) et les sous bureau de Mbuji-Mayi, Tshikapa Lubumbashi, Kalemie, Bukavu, Goma, et Bunia.	N/A		OIM dispose d'un bureau à Bunia. Toutes les ressources matérielles seront disponibles au début du projet
	Stabilisation (19 100 000 USD)	INL, UE, , PBF				
	Santé (15 000 000 USD)	Bank mondiale, OFDA, CERF				
	IBM (569 446 USD)	UE, Belgique				
<b>TROCAIRE</b>	Projet «Building Gender Equitable and Resilient Communities in Ituri, DRC »	1, 532,664 \$USD Ambassade de la Suède en République Démocratique du Congo	Trocaire RDC compte actuellement 28 staffs dont 4 expatriés, répartie dans deux provinces : Kinshasa (Bureau de	7 staffs de Trocaire seront impliqués dans la mise en œuvre du présent projet partiellement à savoir : 1 Senior Programme Accountant (65%) ;	Chargé de projet qui sera recruté dès l'approbation du projet pour la gestion global du projet.	Trocaire, CARS et APEC disposent des bureaux à Bunia et les ressources matérielles nécessaires pour réaliser son travail



	Projet : «Resilient and gender equitable communities in Ituri, DRC»	€ 750,000 Irish Aid et Trocaire	représentation) et son bureau principal à Bunia	Women Empowerment Technical Adviser (10%) ; Livelihoods and Resources Rights Technical Advisor (20%) ; Program Manager (20%) ; Conflict Sentitivity Technical Advisor (15%) ; Logistic Assistant (30%) et un Chauffeur (25%)	6 nouvelles personnes seront recrutées dans le cadre de ce projet par CARS et seront prises en charge à 100% pour assurer sa mise en œuvre efficace à savoir : Formateur spécialisé dans la structuration et accompagnement des coopératives et associations ;	
	Projet «Community based prevention and response to the ebola virus disease in Ituri province - DRC»	€ 328,828 Irish Aid	CARS compte 12 staffs nationaux basées en Ituri	5 staffs de CARS seront impliqués dans la mise en œuvre de ce projet et seront pris en charge partiellement :	Formateur spécialisé sur les mutuelles de solidarité et les activités génératrices des revenus et 4 animateurs chargés des mutuelles de solidarité.	
	Projet d'assistance aux personnes déplacées internes victimes des violences sexuelles et basées sur le genre	€ 150,000 Irish Aid		Coordinateur (20%) ; Chef de bureau relais (20%) ; Directeur Administratif et Financier (20%) ; Comptable (20%) et Caissière (20%).	Formateur spécialisé sur les mutuelles de solidarité et les activités génératrices des revenus et 4 animateurs chargés des mutuelles de solidarité.	
	Projet de sécurité alimentaire dans la province de l'Ituri	€ 204,927 MISEREOR			4 animateurs seront recrutés par APEC dans le cadre de ce projet	
	Assistance multi sectorielle (vivres, éducation et santé) et sensible à la nutrition aux personnes déplacées internes, retournées et familles d'accueil	\$ 150,907.55 PAM		7 staffs de APEC seront impliqués dans la mise en œuvre de ce projet et seront pris en charge partiellement : Finance and Administrative Officer (25%) ; Logisticien (25%) ; Coordinateur (25%) ;		



	vulnérables en territoire de Djugu dans la province de l'Ituri			Chargée des ressources humaines (25%) ; Chargé de projet (25%) ; Finance Assistant (40%) et Caissière (40%).	et s'occuperont de la chaîne des valeurs	
	Projet d'urgence en appui aux populations déplacées dans la province de l'Ituri	€ 480,000 Irish Aid				
<b>CARITAS</b>	Budget total annuel en USD: 8 311 898, 39 \$ US	Principaux donateurs : OIM, TROCAIRE, Fonds Mondial, Memisa Belgique, Fonds de Cohérence pour la Stabilisation, UNHCR, PAM, Fonds Humanitaire, PNUD, UNFPA, Fonds Social, Gouvernement Suédois, Unions Européenne.	Caritas Bunia compte actuellement 107 staffs, répartie dans les 3 territoires de la Province de l'Ituri dont Djugu, Irumu et Mambassa.	Caritas Bunia compte actuellement 4 staffs disponibles	Caritas Bunia compte recruter 7 staffs	Caritas Bunia dispose d'un bureau à Bunia. Caritas a des engins roulants, les équipements du bureau



## II/ Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique et modalité de collaboration avec les autres membres du Consortium

**OIM :** *Étant* donné que le conflit est un facteur principal de mobilité des populations, les pays touchés et la communauté internationale demandent souvent à l'OIM d'aider à la réinstallation et à la fourniture d'une assistance aux personnes déracinées par le conflit et la guerre. L'OIM a mis en œuvre plus de 120 programmes dans plus de 30 pays au cours des 25 dernières années et est l'une des plus grandes organisations de mise en œuvre du DDR au sein du système des Nations Unies. En conséquence, l'OIM s'est engagée à renforcer son rôle en tant qu'acteur clé du DDR, de la consolidation de la paix et de la stabilisation afin de prévenir et d'atténuer les conflits, d'appuyer le relèvement après un conflit et de créer les conditions d'une paix durable.

Dans des contextes DDR non traditionnels, comme dans la région du bassin du lac Tchad ou en Somalie, l'OIM a adapté ses approches et outils DDR pour soutenir les gouvernements dans le désengagement et la réintégration des anciens combattants afin de prévenir le risque de récurrence et de rétribution communautaire, faciliter le retour, la cohésion sociale et la réconciliation, et empêcher le recrutement dans des groupes extrémistes criminels ou violents organisés. Dans ces nouveaux contextes, le travail de l'OIM « DDRR » s'attaque aux moteurs de l'extrémisme violent pour empêcher tout recrutement ou (re) recrutement et renforcer la résilience individuelle et communautaire. Lorsqu'aucun programme DDR officiel n'a été établi, comme Haïti ou la République centrafricaine, l'OIM met en œuvre un programme de réduction de la violence communautaire (CVR) pour créer des conditions qui améliorent la sécurité et la stabilité au niveau communautaire.

L'OIM travaille actuellement dans le cadre d'un programme d'appui aux jeunes à risque et communautés dans le cadre des démobilisations spontanées par des initiatives de réinsertion socio-économique et de justice transitionnelle dans le Kasai et le Tanganyika. Ce projet comporte des volets HIMO et AGR gérés spécifiquement par l'OIM dans le Tanganyika.

Dans le cadre de ce programme, l'apport de l'OIM sera focalisé principalement sur le résultat 1 de l'objectif spécifique 1 et la coordination générale du consortium en mettant à contribution son expertise dans le domaine de la réintégration des jeunes à risque. L'OIM utilisera son expertise dans le suivi des mouvements de la population à travers la Matrice des Mouvements de Déplacement (DTM) pour effectuer le profilage des jeunes à risque et de leurs dépendants dans la ZP de Sud Irumu en utilisant la méthodologie ICRS. L'OIM effectuera également des Enquêtes d'évaluations des villages pour ressortir tous les besoins identifiés dans les communautés respectives. L'OIM mettra en œuvre la composante HIMO avec transferts monétaires conditionnels et assurera le renforcement des capacités des bénéficiaires. L'OIM utilise actuellement une approche inclusive et participative pour l'implémentation de projets à base communautaire au Nord-Kivu et en Ituri et utilisera son expertise dans ce domaine pour coordination la mise en œuvre de toutes les interventions dans le cadre de ce Consortium.

**CARITAS :** La Caritas Développement du Diocèse de Bunia a existé depuis l'année 1962 sous l'appellation Œuvres Sociales Diocésaines de Bunia, laquelle ASBL a obtenu son statut juridique depuis l'année 1973 par l'Ordonnance présidentielle No 73-173 du 21 juin 1973. Et par l'arrêté ministériel No 759/CAB/MIN/J &GS/2005 du 09 Avril 2005, les modifications de ses statuts ont été approuvées. Son aire d'action s'étend sur cinq territoires, à savoir le territoire de Djugu d'Irumu, de Mambasa, de Mahagi et d'Arû, dans la Province de l'Ituri. Ses interventions sont axées sur le développement durable, les urgences humanitaires, la santé, les droits humains et la stabilisation.

En outre, ses actions s'inscrivent dans le cadre de la pastorale sociale de l'Eglise catholique et sont orientées vers toutes les catégories des personnes sans discrimination de race, tribus, religions, et autres. Ainsi, lors de la mise en œuvre de ses projets, la Caritas Bunia travaille à la base avec les leaders communautaires locaux, les autorités administratives et les responsables ecclésiales. Caritas intervient déjà dans plusieurs domaines d'activités dans la ZP, partant de l'humanitaire aux projets



de stabilisation communautaire. Dans le cadre de ce programme, la Caritas va se focaliser sur la formation des bénéficiaires sur les itinéraires techniques de réinsertion socio professionnelle et la facilitation de l'élaboration de plans d'affaires avec les regroupements/coopératives pour tous les bénéficiaires

**TROCAIRE** : L'organisation Internationale non-gouvernementale dénommée Trocaire est opérationnelle en RDC depuis 2008, avec son bureau pays basé à Kinshasa et un bureau terrain à Bunia depuis septembre 2015. Elle justifie d'une large expérience dans la mobilisation des ressources propres et institutionnelles pour appuyer ses programmes en République Démocratique du Congo.

Actuellement, Trocaire met en œuvre un programme intégré de résilience communautaire qui vise à renforcer la résilience et l'équité entre les sexes dans les communautés en Ituri afin qu'elles soient mieux préparées et capables de résister aux chocs récurrents.

Conformément à l'approche partenariale que Trocaire utilise dans la mise en œuvre de tous ses programmes/projets, il travaillera en collaboration avec L'Association pour la Protection de l'Enfance au Congo « APEC » et le Cadre d'Appui pour la Recherche des Solutions « CARS » qui seront ses partenaires depuis plus de 6 ans pour la mise en œuvre de ce projet. APEC avec l'appui de Trocaire devra délivrer sur toutes les activités en lien avec le produit 3.2 lié à l'amélioration de la chaîne de valeurs agricoles et autres AGR alors que CARS sera responsable de délivrer sur le produit 3.1 et 3.2 du Résultats 3 qui a trait au regroupement des bénéficiaires en associations/coopératives de producteurs/ transformateurs et Mutuelles de solidarités ainsi que leurs renforcements de capacités, l'accompagnement dans l'octroi et gestion des fonds de roulement.

Pour se rassurer d'une présence effective et permanente pour la mise en œuvre et le suivi du projet sur le terrain, APEC l'un des partenaires, utilisera une équipe de 11 personnes dont 5 personnes à plein temps à savoir : un responsable du développement des filières et 04 animateurs de terrain qui seront recrutés dès l'approbation du projet et 7 personnels d'appui à temps partiel notamment, le Finance and Administrative Officer (25%), le Logisticien (25%), le Coordinateur (25%), le Chargé des ressources humaines (25%), le Chargé de Monitoring et Évaluation(25%), le Finance Assistant (40%) et la Caissière (40%) qui appuieront les actions du projet au quotidien.

CARS l'autre partenaire de mise en œuvre de Trocaire, au vu des deux produits qu' ils devra délivrer, travaillera avec une équipe de 11 personnes également dont 6 seront impliquées directement dans la mise en œuvre des activités à savoir un responsable de l'organisation communautaire, de la structuration et l'accompagnement des associations et coopératives, ainsi que leurs renforcement de capacités, un responsable de la mutualisation des fonds au sein des associations/coopératives et renforcement de capacités des bénéficiaires et 4 animateurs chargés de la mobilisation/sensibilisation et suivi des bénéficiaires dans les groupes de mutuelles de solidarité. Ces derniers seront appuyés par une équipe de 5 personnes à temps partiel à savoir : le Coordinateur (20%) également formateur, le Chef de bureau relais (20%) qui s'occupera également du monitoring et suivi des activités, du Directeur Administratif et Financier (20%), du Comptable (20%) et de la Caissière (20%).

Trocaire et ses 2 partenaires de mise en œuvre disposent de bureaux en Ituri, de véhicules (Trocaire), équipements de travail et du matériel informatique qui seront mis à la disposition du projet. Pour le personnel qui sera recruté, il est prévu d'acheter du mobilier de bureau (4 chaises, 4 tables et 1 étagère), 4 ordinateurs et 4 motos.

Trocaire est une organisation caritative des églises catholiques de l'Irlande, créée en 1973 qui œuvre pour un monde juste et en paix où la dignité des êtres humains est garantie, leurs droits sont respectés, où les besoins fondamentaux sont satisfaits et les ressources partagées équitablement, où les êtres humains contrôlent leur propre vie et les dirigeants agissent pour le bien commun. Il détient une grande expérience dans l'appui technique, financier et l'accompagnement des Organisations de la Société Civile dans les domaines d'action



pertinents pour ce projet à savoir les moyens d'existence durable et l'accès aux ressources à travers l'agriculture durable, la structuration des bénéficiaires en organisations paysannes de production et d'écoulement des produits, l'appui en activités génératrices des revenus, la promotion de l'épargne et des crédits, etc... Le projet sera mis en œuvre en partenariat avec APEC et CARS qui détiennent également une expertise avérée dans les domaines précités.

Dans le cadre de ce projet, Trocaire contribuera principalement sur le Résultat 3 du Consortium OIM-Trocaire-Caritas Bunia libellé « La relance économique et la cohésion sociale sont renforcées grâce à des conditions favorables aux activités économiques et productives » en délivrant spécifiquement sur les 3 produits suivants : 1) Les conditions pour les activités économiques et productives sont favorables grâce à la mise en œuvre des systèmes de gestion et d'approvisionnement durables; 2) Les conditions pour les activités économiques et productives sont favorables grâce à de meilleures chaînes de valeur, des mécanismes d'approvisionnement et de commerce; 3) Les membres de la communauté, les anciens associés du FRPI et les victimes du FRPI sont réunis pour mutualiser l'épargne, financer des projets et s'entraider à l'aide d'une mutuelle de solidarité (MuSo).

Le principal bureau terrain de Trocaire est basé à Bunia dans la province d'Ituri ainsi qu'APEC. Quant à CARS, il a un bureau de représentation en Ituri qui couvre la partie EST du pays pour ses différentes interventions. Le positionnement géographique des bureaux permet d'assurer une bonne couverture de la province dans les différentes interventions.

## V. Gestion et coordination

### a) **Gestion et coordination du projet**

#### *1/ La coordination du Consortium à l'interne*

L'OIM en tant qu'agence « lead » du Consortium « OIM-CARITAS-TROCAIRE » assurera la coordination globale du projet. Afin d'assurer une coordination et une collaboration étroite entre tous les partenaires du consortium, l'OIM présidera une réunion de coordination mensuelle. L'organisation d'exécution du projet de dialogue démocratique correspondant pour la réintégration des jeunes à risque, ACIAR, participera également à cette réunion, ce qui permettra le partage d'informations, la rationalisation des approches et l'identification des retards ou obstacles potentiels.

Un(e) coordinateur (trice) sera recruté(e) par l'OIM pour assurer la bonne mise en œuvre du projet par les différents partenaires. Les termes de référence seront développés et publiés au mois de janvier (poste international) pour garantir le commencement des activités dès le décaissement des fonds. Étant conscient des délais au niveau des ressources humaines qui souvent bloquent la phase d'opérationnalisation, le lead et les membres du consortium ont déjà lancé les procédures de staffing sous réserve de confirmation du financement. Les différentes organisations sont en train de cibler les meilleurs candidats pour diminuer la période consacrée au recrutement.

Organisation	Poste	Remarques
IOM	Coordinateur de programme) International	Le poste a été annoncé est le recrutement est attendu pour début septembre 2021. L'assistant du projet est déjà identifié. Dans l'intérim, IOM assurera toute tâche de coordination et planification à travers l'équipe stabilisation résidente à Goma avec la possibilité de déployer la Chargée de Programmes de Stabilisation et Relèvement en caractère intérimaire.
CARITAS		L'équipe du projet est déjà identifiée.
TROCAIRE	Directeur des programmes Trocaire en	Il est la personne ressource et représentera Trocaire dans toutes les réunions de coordination. Il est en pleine fonction et basé à



	RDC	Bunia dans la province de l'Ituri
--	-----	-----------------------------------

Suite aux leçons apprises des programmes de Stabilisation mises en œuvre en Ituri et au Nord-Kivu, une période de préparation et de mise en place du Consortium sera fixée dans le plan de travail (durée maximale de 3 mois) pour mettre en place tous les aspects logistiques, administratifs et financiers qui assurera le bon fonctionnement du Consortium pendant la durée du projet. Les activités suivantes seront implémentées dans la phase de démarrage (maximum 3 mois) du programme :

- Prenant compte du contexte sécuritaire actuel en Ituri et dans la zone prioritaire, les aspects liés à la sécurité ont été analysés pendant la préparation de l'Appel à Proposition (AAP). Le point focal de la sécurité de l'OIM évalue de manière permanente le contexte sécuritaire, les mesures qui sont à prendre et les coûts qui seront liés aux équipements sécuritaires nécessaires pendant l'implémentation du programme. Un rapport détaillé sera produit sur la situation sécuritaire. Aucune distinction ne sera faite en termes de sécurité pour les partenaires onusiennes (OIM), ONG-Internationales et partenaires d'implémentation.
- Les aspects logistiques pour démarrer le programme dès le décaissement des fonds ont déjà été identifiés et une liste a été développée comprenant tous les points d'action qui devront être implémentés pour un démarrage rapide du projet dès que les financements se confirment.
- Sélection des partenaires locaux : La plupart des partenaires devant travailler dans ce projet sont déjà identifiés. L'OIM et CARITAS mettront directement en œuvre les activités et Trocaire a déjà identifié les partenaires avec qui, elle travaille (ONG CARS et APEC). Une organisation locale de femmes sera identifiée au cours des trois premiers mois du projet pour mettre en œuvre les activités d'autonomisation et de mobilisation des femmes.
- « **Un consortium, trois membres, un seul système** » : comme partie intégrale de la considération tenue vers le principe de "ne pas nuire" et les leçons apprises des autres programmes en cours de mise en œuvre dans la zone prioritaire, le consortium s'engage à convenir lors de la phase de démarrage d'un tableau de prix unitaire pour le système de prise-en-charge des bénéficiaires de nos interventions (allocations pour les frais de déplacements, séjours, per diems, frais de modération, etc.). L'objectif est double : (i) montrer à la communauté que le consortium travaille dans un esprit d'unité sans fissures malgré la diversité d'approches mais aussi (ii) encourager une participation équitable de la part des bénéficiaires au-delà des aspects pécuniaires.
- Une unité conjointe de coordination (UCC) sera mise en place au sein du Consortium afin d'assurer la bonne coordination et le séquençage des activités du projet. Cette unité sera composée de points focaux de chaque organisation partenaire et se réunira chaque mois (en coordination avec le secrétariat technique si nécessaire) afin d'identifier les problèmes et difficultés ainsi que les interventions planifiées pendant le prochain mois dans le but d'accroître la synergie des interventions. L'OIM assurera le lead dans la coordination (à travers le coordonnateur du programme) et il sera question, pendant cette phase de démarrage, de :
  - o Définir un plan de travail conjoint et en assurer le suivi régulier auprès des membres du Consortium ;
  - o Élaborer un calendrier concerté des réunions, de rapportage périodique et des missions de suivi des activités
  - o Développer et mettre à jour trimestriellement un « *Area-Based Action Plan* » (ABAP) pour une meilleure coordination et synergies des activités des membres du consortium et nos partenaires d'implémentation respectifs sur la base des collectivités/groupements ciblées.
  - o De mettre en place un plan de suivi des résultats
  - o D'élaborer une stratégie de communication de manière conjointe
  - o D'élaborer une stratégie de mobilisation des fonds
  - o D'élaborer une stratégie Genre de manière conjointe
  - o D'élaborer une stratégie de Plaidoyer conjointe en coordination avec STAREC et le Secrétariat Technique



- De coordonner avec le bureau de la MONUSCO et STAREC-Bunia, pour décrocher des synergies plus fines avec les différentes Sections Substantives et suivre les orientations du Chef de Bureau.
- Dans cette même lignée, les points focaux pour le S&E et les aspects genre seront identifiés pour chaque partenaire pendant la phase de démarrage. L'OIM assurera le lead pour les aspects de S&E et sera en contact direct avec la cellule de S&E du Secrétariat Technique. Une séance de travail sera organisée pendant cette phase pour discuter des outils de collecte de données, des livrables, des tâches spécifiques de chaque partenaire etc. Selon les leçons apprises de l'implémentation des projets de stabilisation dans d'autres provinces de l'Est, chaque partenaire du Consortium a budgétisé un point focal S&E. La même approche sera utilisée pour assurer que les questions du genre sont intégrées dans toutes nos interventions. World Vision a été identifiée comme organisation qui assurera le lead.
- Une séance de démarrage du projet sera organisée à la fin de la phase de démarrage et regroupera toutes les parties prenantes (y inclus ACIAR, le STAREC et le Secrétariat Technique). Cette séance pourra inclure (si faisable) la présentation des résultats de l'étude de base, en s'inspirant sur l'expérience du lancement de la Zone Prioritaire « ZP » permettant à la population mieux connaître le consortium et nos axes d'intervention.
- De manière générale, chaque partenaire du Consortium coordonnera la mise en œuvre de ses propres activités, de son rapportage et du suivi de ses indicateurs avec des visites de monitoring conjointes de manière régulière. Le projet sera géré à deux niveaux pour assurer une mise en œuvre inclusive, flexible et intégrée qui comprend :
  - Une équipe de personnel à temps plein pour les programmes, les finances et les opérations, dédié au projet qui assurera la supervision technique, l'implémentation des activités et la coordination
  - Un complément de personnel des bureaux apportera un soutien supplémentaire en matière de gestion, d'administration, de finance et d'Opérations.

Selon l'expérience du Consortium Sud-Irumu et CISPE en tant que partenaire aligné, les recommandations de ces comités sont capitales pour accroître l'appropriation des parties prenantes et pour introduire la nécessaire flexibilité dans les approches du consortium. Cette même approche sera adoptée pour capitaliser les résultats et recommandations issus de la composante Dialogue Démocratique qui sera lancée simultanément dans la ZP. Les résultats de ces réunions seront partagés avec toutes les parties prenantes et reprises dans notre Stratégie de Communication pour les vulgariser amplement.

### II/ La coordination du Consortium à l'externe

Le Consortium va établir des mécanismes clairs de coordination avec les autres acteurs externes impliqués dans la mise en œuvre du projet et ceux qui implémentent des projets de stabilisation ou de stabilisation qui sont complémentaire à celui du Consortium. Cette approche collaborative sera essentielle pour assurer la pertinence des activités proposées et minimiser le risque de duplication des activités. Les acteurs clés opérants déjà dans la zone (identifiés dans ce document) seront donc consultés et impliqués de manière régulière dans la planification, mise en œuvre et évaluation du projet. Une collaboration claire de coordination avec les autres acteurs et organisations sera établi à travers le groupe de travail *Stabilisation* qui sera créé dès le début du programme.

<b>Coordination externe du Consortium</b>	
<b>Acteurs clés</b>	<b>Stratégie de coordination</b>
Sections de la MONUSCO	Une collaboration étroite entre les sections Genre, Affaires Sociales, Affaires Civiles, Child Protection (UNICEF) et Justice de la MONUSCO sera développée. Nos actions vont renforcer les activités menées par la MONUSCO à travers ces 4 sections dans la zone. La MONUSCO pourra connecter le projet à d'autres acteurs locaux qui interviennent dans les domaines en vue d'augmenter l'impact à travers nos actions communes ou pour combler les gaps existant dans la ZP.
Autorités locales /	L'appropriation de l'intervention par les entités étatiques aux différents niveaux



provinciales / nationales	est fondamentale afin de les permettre de pérenniser les acquis du projet après sa clôture. L'approche adoptée se base sur une mobilisation continue des acteurs pour construire/renforcer la vision, leur compétences et engagement pour être les leaders de leur propre processus de stabilisation. Il sera question dès le début du projet de signer des engagements avec les autorités compétentes au niveau local et provincial pour définir les responsabilités de toutes les parties prenantes au projet. Ces engagements détermineront le niveau d'implication et l'apport de la partie nationale pour la réussite du projet ainsi que les conditionnalités pour la mise en œuvre de certaines activités. Missions à Kinshasa deux fois par an pour le plaidoyer
Autres projets de stabilisation	Réunions pendant la phase de démarrage et pendant l'implémentation du projet pour capitaliser les acquis de leur présence, pour éviter des duplications, assurer la complémentarité, développer des synergies d'action et s'assurer que les aspects de sensibilité aux conflits sont pris en compte.  Un accent spécifique sera mis sur les projets alignés à ISSSS (présents ou potentiels) pour leur présenter la valeur ajoutée de ce partenariat et capitaliser sur l'expérience CISPE suivant ce processus en 2017.

**b) Gestion des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation**

La matrice des risques se trouve en annexe 1 à ce document.

**c) Suivi et évaluation**

*I. Le cadre logique détaillé*

Le cadre logique détaillé se trouve en annexe 2 à ce document.

*II. Stratégie de suivi & évaluation du Consortium*

Le suivi et évaluation (S&E) du projet reposera sur un cadre complet de suivi, évaluation et redevabilité. Ce cadre mesurera la réalisation des activités, des produits, des résultats et des objectifs spécifiques tels que détaillés dans le cadre logique. En coordination avec le secrétariat technique et la cellule S&E de l'Unité de la Stabilisation de la MONUSCO, le consortium définira les données quantitatives et qualitatives qui peuvent être collectées par le projet pour analyser sa contribution aux théories de changement et au niveau des effets et de l'impact de l'ISSSS.

Le plan de S&E prévoit :

- Une étude de base (par un consultant externe)
- Un atelier de travail au début du projet pour définir les rôles de chaque organisation dans la collecte des données, pour développer les outils de collecte de données et mettre en place un plan de travail
- Une revue annuelle : au cours d'un atelier regroupant toutes les parties prenantes au projet
- Le suivi des activités et des produits en continu par les partenaires du Consortium (y compris des formations spécifiques par le secrétariat technique pendant la durée du projet)



- Un atelier de clôture du projet
- Le suivi des activités par des parties étatiques pertinentes
- Une évaluation finale (par un consultant externe)
- Un audit : budgétisé a approximativement 1% du budget total

Le tableau ci-dessous illustre les coûts relatifs aux différentes activités/interventions qui sont planifiées avec les fonds de S&E :

Frais de coordination et de S&E par catégorie de dépense	Montant (USD)
Program Manager (25%) pour le Consortium	54 750
M&E Officer pour le Consortium	37 800
MEAL Officer Trocaire (40%)	29 247
Charge de Suivi et Evaluation Caritas (50%)	6 750
Etude de base du projet	20 000
Atelier de lancement du projet	9 000
Revue annuelle	6 000
Coûts de suivi pour les partenaires étatiques	7 500
Atelier de clôture du projet	8 000
Etude endline du projet	18 000
Evaluation finale (externe)	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>236,047</b>
<b>Pourcentage du budget total</b>	<b>7%</b>

Afin d'assurer le suivi des indicateurs et communiquer à propos de l'évolution du projet, des rapports d'avancement seront fournis à l'organisation lead par chaque partenaire selon le plan de rapportage suivant :

- Chaque partenaire du Consortium doit faire le suivi des indicateurs au niveau des activités et des produits
- L'agence lead (OIM) et la cellule de S&E du secrétariat technique (ST) doivent faire le suivi des indicateurs au niveau des produits et résultats pour mesurer l'état d'avancement du projet dans son ensemble
- La cellule de S&E du ST suivra le niveau d'impact des indicateurs ISSSS dans le cadre de l'ISSSS

Afin d'assurer le suivi des indicateurs et communiquer à propos de l'évolution du projet, des rapports d'avancement seront fournis par chaque partenaire selon le plan de travail suivant :

Type d'activité S&E	Parties responsables	Délais
<b>Rapportage d'avancement sur la base des indicateurs</b>		
Rapport semestriel par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination le 5 du mois suivant le semestriel
Rapport semestriel conjoint (narratif et financier)	Agence lead / coordonnateur du projet	A partager avec le ST le 15 du mois suivant le semestriel
Rapport Annuel par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination au plus tard le 15 du premier mois qui suit la clôture opérationnelle de l'année.
Rapport annuel conjoint (narratif et financier)	Agence lead / coordonnateur du projet	A partager avec le ST au plus tard la fin du premier mois qui suit la clôture opérationnelle de l'année.
Rapport Final par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination au plus tard la fin du premier mois qui suit la fin clôture opérationnelle du projet.



Type d'activité S&E	Parties responsables	Délais
Rapport Final conjoint (narratif et financier)	Agence lead / Coordonnateur du projet	A présenter au ST au plus tard la fin du deuxième mois qui suit la clôture opérationnelle du projet.
<b>Compte rendu des réunions et visites</b>		
Compte rendus réunions	Agence lead / Coordonnateur du projet	1 semaine après la réunion
Rapport de visites au terrain Comité Technique de Suivi (CTS)	STAREC /Partenaires /Coordonnateur du projet	1 semaine après la visite
Compte rendus du Comité Techniques de Coordination (CTC)	STAREC /Agence lead / Coordonnateur du projet/	1 semaine après la réunion
Rapport évaluation final	Consultant ou cabinet d'expertise /Acteurs de Mise en œuvre	Selon le contrat signé

Le canevas de rapport (narratif et financier) semestriel, annuel et final sera celui proposé par le ST. L'agence lead sera en charge de s'assurer de la soumission des rapports des autres partenaires en temps voulu et que ceux-ci rendent compte des indicateurs conformément aux indicateurs décrits dans le document de projet. L'agence lead sera en charge de compiler l'ensemble des rapports en un seul rapport semestriel, annuel et final qui sera validé par le secrétariat technique avant soumission au bailleur.

Les outils et méthodes de collecte de données en lien avec les indicateurs seront mis en place par les partenaires de mise en œuvre et partagés avec le secrétariat technique.

Les agents de mise en œuvre assureront le suivi continu du projet et proposeront au secrétariat technique des missions conjointes semestrielles de monitoring et suivi pour assurer le bon déroulement du projet et la résolution des difficultés rencontrées.

#### **d) Communication stratégique et visibilité de l'I4S/STAREC**

##### *1/ Visibilité de l'ISSS auprès des parties prenantes*

Le Consortium assurera la mise en place de toutes les mesures nécessaires pour assurer la visibilité du projet financé par le Fonds de Cohérence pour la Stabilisation. Tous les rapports et produits développés par les partenaires du Consortium durant la durée du projet ainsi que les matériaux achetés feront mention de l'origine des fonds. Des produits de communication seront développés pour diffuser les résultats atteints par le projet au niveau local, provincial et national et seront adaptés aux attentes des différentes parties prenantes. L'objectif principal de la stratégie de communication sera d'augmenter la connaissance et la visibilité de l'ISSSS et des activités du Consortium auprès des parties prenantes (organisations de mises en œuvre, autorités (locales, provinciales, nationales), bénéficiaires au sein de communautés ciblées). Le programme s'engage à présenter une visibilité de consortium au détriment de la visibilité des différentes organisations intégrantes de l'équipe. Une visibilité (logotype, couleur corporative, etc.) sera produite par un graphiste local et les membres du consortium seront chargés d'utiliser les outils de visibilité élaborés de manière conjointe dans toute activité, publication, etc. La référence au partenariat STAREC/RDC ainsi que l'appui financier des Fonds de Cohérence seront également mentionnés.

Une stratégie de communication sera développée au début du projet par les partenaires du Consortium en collaboration étroite avec le Secrétariat Technique (ST) : des messages clés seront développés pour chaque groupe cible qui seront transmis pendant les séances de sensibilisation, des produits spécifiques seront développés au cours du projet (magazine, spots sur la radio, histoires de succès).



Parmi les outils de communication envisagés on compte développer les suivantes :

- **Réseaux sociaux** : une page Facebook sera gérée par le Consortium dont on publiera régulièrement des photos, activités, acquis, documents, appels à manifestation d'intérêt etc. pour l'ensemble du consortium pour engager avec les couches plus jeunes de la société.
- **Partenariat avec des journalistes locaux** : Ce partenariat sera extrêmement utile pour maximiser des synergies travers le « café de presse » organiser avec les médias locaux pour éviter des décompressions sur l'approche de nos activités
- **Partenariats avec des Radios communautaires** : l'appui et coordination sera aussi assurée avec les radios communautaires opérationnelles dans les collectivités d'intervention aussi que sur la Radio Communautaire de Walendu Bindi que sera redynamisée pour mieux vulgariser des informations véridiques sur notre consortium et éviter la manipulation. Aussi cela sera une plateforme pour accorder la parole à nos partenaires étatiques, d'implémentation et des bénéficiaires.
- **Communication sur la sensibilité au conflit** : Suite à la sélection des communautés cibles, boîtes à plaintes seront établis et contrôlés régulièrement par les différents partenaires de consortium. De plus, Trocaire effectuera des examens de sensibilité aux conflits et un suivi régulier au niveau communautaire en étroite coordination avec l'ACIAR, qui est responsable de la composante réconciliation de l'effort.
- **Journées de visibilité** : Le consortium participera activement dans les activités organisées par MONUSCO et le Gouvernement provincial dans les séances de Nations Unies tels que la Journée de la Presse ou la Journée de la Paix.
- **Journées de portes ouvertes** : des séances de portes ouvertes seront coordonnés avec certains partenaires étatiques visant à rapprocher la confiance des communautés aux administrateurs.
- **« Fonds flexibles pour le plaidoyer »** : faisant preuve de flexibilité, le consortium cherchera à appuyer d'autres initiatives de plaidoyer proposées par les bénéficiaires et les partenaires à fur et à mesure qu'on avance sur le programme.

En ce qui concerne les besoins de Personnel : le budget sera sur le lead pour assurer une distribution équitable et visant un impact au profit de l'ensemble du consortium. Un système de coaching de stagiaires sera ouvert afin de permettre à des jeunes professionnels de la zone de gagner des opportunités dans le domaine de la communication liée à la stabilisation.

## II/ Adhésion des parties prenantes au programme et au processus de stabilisation

Parallèlement à l'objectif d'augmenter la connaissance et la visibilité de l'ISSSS et de l'intervention auprès des trois groupes cibles mentionnés dans le tableau ci-dessus, la stratégie de communication et les outils de communication devrait contribuer à un changement de comportement des bénéficiaires (y compris les contreparties étatiques à différents niveaux) dans les zones cibles du projet. Ce résultat ne sera atteint que si les bénéficiaires / communautés participent dans des réunions communautaires de redevabilité pour l'appropriation des résultats du projet et la participation conjointe à la stratégie de mise en œuvre. Enfin, les aspects de genre, de sensibilité aux conflits et de protection seront pris en compte dans toutes les phases de l'implémentation de la stratégie de communication : des moyens, outils et messages de communication adaptés aux hommes, femmes, aux filles et garçons seront développés. Des dialogues de sensibilisation conjointe autour de la paix et la cohésion sociale au niveau communautaire seront développés au sein des groupement et coopératives à base communautaire. L'appropriation du programme par les populations locales dans les zones d'intervention du programme ainsi que par les autorités (locales, provinciales et nationales) sera le but ultime de la stratégie de communication.

## **VI. Annexes**

Annexe 1 : Matrice des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation

Annexe 2 : Théorie de changement

Annexe 3 : Cadre logique ISSSS

Annexe 4 : Budget (*voir fichier Excel*)